



REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR : CARTOGRAPHIE DES ACTEURS, PROGRAMMES & PARTENAIRES POTENTIELS

CAMEROUN

ALTAI CONSULTING POUR L'UNION EUROPEENNE – 2022



Financé par
l'Union européenne



© 2022 Altai Consulting. Tous droits réservés.

Licence octroyée à l'Union européenne sous conditions.

Sauf indication contraire, toutes les photos de ce rapport sont créditées à Altai Consulting.

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne à travers le Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'Altai Consulting et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

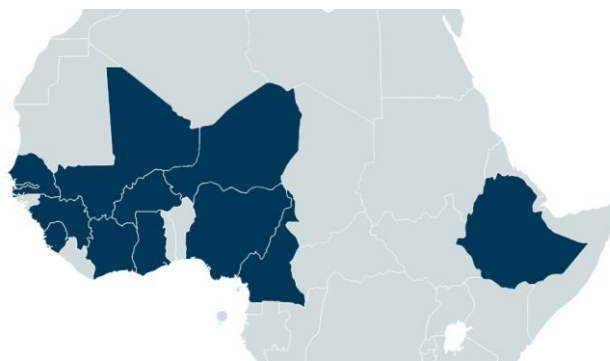
Décembre 2022

AUTEURS

Rédaction : Charles TEFFO, Responsable de cette étude pour le Cameroun – Altai Consulting

Assurance qualité : Mathilde CHIFFERT, Directrice de projet ; Estelle BRIOT, Directrice Afrique de l'Ouest et Sahel – Altai Consulting

Le présent rapport a été rédigé dans le cadre d'une étude régionale portant sur 12 pays : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Guinée, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone et Gambie. Chacun des pays de l'étude a fait l'objet d'un rapport, élaboré sur la base d'une collecte de donnée documentaire et d'entretiens conduits sur le terrain.



Les rapports pays sont accompagnés d'un rapport de synthèse régional, identifiant les principales tendances, bonnes pratiques, et recommandations à l'échelle régionale.

ALTAI CONSULTING

Altai Consulting fournit des services de recherche et de suivi et évaluation aux institutions publiques et aux organisations internationales dans les pays en développement. Nos équipes opèrent dans plus de 50 pays en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale. Depuis sa création, Altai Consulting s'est concentré sur la recherche et l'évaluation de programmes liés à la migration, la gouvernance et le développement durable.

www.altaiconsulting.com

CONTACT

Mathilde CHIFFERT (Directrice de projet) : mchiffert@altaiconsulting.com

Estelle BRIOT (Directrice Afrique de l'Ouest et Sahel) : ebriot@altaiconsulting.com

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement les structures listées en annexe et qui ont contribué à l'organisation de la mission-pays et à la réflexion ayant abouti à la rédaction de ce rapport.

TABLE DES MATIÈRES

Abréviations	4
Résumé exécutif	6
1. Objectifs et méthodologie.....	7
1.1 Objectifs du projet et de ce rapport	7
1.2 Méthodologie de la mission	7
2. Contexte migratoire et caractéristiques des retours et de la réintégration	8
2.1 Dynamique des retours et de la réintégration.....	8
2.2 Principaux résultats de la programmation FFU en matière de création d'emplois et de soutien à la réintégration.....	9
3. Gouvernance du marché de l'emploi et de la réintégration des migrants de retour.....	11
3.1 Cadres normatifs et politiques sectorielles	11
3.2 Cadre opérationnel : principaux acteurs et mécanismes de coordination.....	13
3.2.1 Acteurs gouvernementaux	13
3.2.2 Partenaires Techniques et Financiers	15
3.3 État des lieux et perspectives des mécanismes d'intermédiation sur le marché du travail	16
3.3.1 Rôle du secteur public dans l'orientation des migrants de retour.....	16
3.3.2 Conseil et orientation des migrants de retour dans le cadre de l'IC UE-OIM.....	18
3.3.3 Rôle du secteur privé dans l'orientation des migrants de retour	19
4. Analyse et cartographie des acteurs clés du marché du travail et de la réintégration.....	21
4.1. Formation professionnelle	21
4.1.1. État des lieux du secteur	21
4.1.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par la formation technique et professionnelle.....	22
4.1.3. Autres acteurs clés intervenant dans le secteur de la formation professionnelle	27
4.2. Entrepreneuriat, auto-emploi et services financiers	30
4.2.1. État des lieux du secteur	30
4.2.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour par l'entrepreneuriat et l'accès aux services financiers.....	31
4.2.3. Autres acteurs clés intervenant dans les secteurs de l'entrepreneuriat et l'accès aux services financiers	32
4.3. Secteur privé.....	35
4.3.1. État des lieux du secteur	35
4.3.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration à court terme des migrants de retour par le salariat	36
4.3.3. Autres acteurs clés intervenant en faveur du secteur privé.....	37
4.4. Société civile et migrants vulnérables	39
4.4.1. État des lieux de l'assistance apportée aux migrants de retour vulnérables.....	39
4.4.2. Partenariats possibles en vue de la réintégration des migrants de retour vulnérables	39
4.4.3. Autres acteurs clés intervenant en faveur de l'intégration socio-économique des personnes vulnérables	40

ABREVIATIONS

AFD : Agence Française de Développement

AGR : Activité génératrice de revenus

APME : Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises

BSTP : Bureau de Sous-Traitance et de Partenariat

BAD : Banque Africaine de Développement

CCIMA : Chambre de Commerce, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat

CFPE : Centre de Formation Professionnelle d'Excellence

CFPM : Centre de Formation Professionnelle des Métiers

CFPR : Centre de Formation Professionnelle Rapide

CFPS : Centre de Formation Professionnelle et Sectorielle.

CMPJ : Centre Multifonctionnels de Promotion des Jeunes

CNE : Conseil National de l'Emploi

CIP : Centre d'Incubation Pilote

CISE : Comité Interministériel de Suivi de l'Emploi

C2D : Contrat de Désendettement

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

DUE : Délégation de l'Union européenne

FCDO : *Foreign, Commonwealth and Development Office*

FNE : Fonds National de l'Emploi

GICAM : Groupement inter-patronal du Cameroun

GIP : Groupement d'Intérêt Public

GIZ : *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit*

HIMO : Haute Intensité de Main-d'œuvre

INFFDP : Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes

MINADER : ministère de l'Agriculture et du Développement

MINAS : ministère des Affaires Sociales

MINAT : ministère de l'Administration Territoriale

MINEFOP : ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

MINEPAT : ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINEPIA : ministère de l'Élevage des Pêches et Industries Animales

MINJEC : ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique

MINPMEESA : Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat

MINREX : ministère des Relations Extérieures

MINSANTE : ministère de la Santé

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

ONEFOP : Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle

ONG : Organisation non gouvernementale

ONUDI : Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel

PME : Petites et Moyennes Entreprises

PMO : Partenaire de mise en œuvre

PNE : Politique Nationale de l'Emploi

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

POS : Procédures opérationnelles standard

PPP : Partenariat public-privé

RVA : Retour Volontaire Assisté

SIAD : Service International d'Appui au Développement

SND30 : Stratégie Nationale de Développement 2030

TPML: *Third-Party Monitoring and Learning*

UE : Union européenne

UNCDF : Fonds d'Équipement des Nations Unies

UNICEF : Fonds des Nations unies pour l'enfance

RESUME EXECUTIF

Entre 2017 et 2022, l'OIM Cameroun a fourni une assistance à l'arrivée et/ou à la réintégration à plus de 5 468 migrants de retour, près de six fois l'objectif initial (850) de l'Initiative Conjointe UE-OIMⁱ. La migration irrégulière des Camerounais s'explique principalement par le sous-emploi et, par conséquent, la recherche d'opportunités économiques à l'étranger. Elle concerne des jeunes au profil relativement éduqué, comparativement aux autres pays de la sous-région, suivant le modèle des frustrations relativesⁱⁱ. Les zones où retournent, pour près de 90% d'entre eux, les bénéficiaires de l'assistance au retour volontaire apportée par l'OIM, sont les régions du Centre (Yaoundé) et du Littoral (Douala), lesquelles constituent les deux plus grands centres économiques du pays.ⁱⁱⁱ

De nombreux cadres normatifs structurent les objectifs nationaux de développement économique, y compris s'agissant du développement de la formation professionnelle et technique et de la promotion de l'emploi, mais leur application concrète est limitée. La Stratégie Nationale de Développement 2030 (SND30) encadre plusieurs stratégies sectorielles, dont la Politique Nationale de L'Emploi (PNE) – laquelle couvre également la formation professionnelle et technique. Cette dernière a récemment été mise à jour et assortie d'un Plan d'Actions Prioritaires, lequel a été annexé à la SND30. Le BIT a apporté un appui technique significatif dans le cadre de ces réformes récentes mais les résultats concrets découlant de leur mise en œuvre restent limités. Le principal facteur concerne le manque d'efficacité des structures de coordination entre acteurs pertinents. Une réforme est cependant à l'œuvre, laquelle prévoit la création d'un nouveau Conseil National de l'Emploi (CNE).

Il n'existe encore que de peu de textes encadrant la gouvernance des migrations au Cameroun, notamment s'agissant de la réintégration des migrants de retour. Dans le cadre de l'Initiative Conjointe (IC), l'OIM a cependant joué un rôle clef dans la mobilisation des acteurs gouvernementaux et le renforcement de leurs capacités afin que ceux-ci soient en mesure de faire face au nombre élevé de retours vers le Cameroun. Afin de combler ce déficit normatif et organiser de manière plus efficace sa politique migratoire, le gouvernement envisage l'élaboration d'une Politique Nationale Migratoire (PNM), laquelle pourrait faire l'objet d'un appui technique et financier de la part de l'Union européenne.

L'écosystème de la formation professionnelle au Cameroun est caractérisé par un petit nombre d'acteurs innovants financés dans le cadre des projets ARCHIPELAGO. Ceux-ci pourraient offrir des perspectives intéressantes aux migrants de retour. Les innovations mises en place dans le cadre de cette programmation pourraient être mise à l'échelle au sein de centres de formation publics, récemment créés ou en cours de création. Il pourrait également être pertinent de capitaliser sur ces bonnes pratiques au sein des instituts privés, pour la plupart localisés à Douala et Yaoundé, et agréés par le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP).

Le secteur de l'entrepreneuriat offre de bonnes perspectives de réintégration économique aux migrants de retour, bien que les difficultés liées à l'accès aux services financiers demeurent un défi important. De nombreuses initiatives menées par des PTF visent à favoriser la création et/ou le renforcement d'incubateurs d'entreprises. Un certain nombre d'incubateurs innovants sont situés dans les principales zones de retour, à Douala et Yaoundé, et proposent des accompagnements spécifiquement conçus pour les populations vulnérables. Plusieurs de ces initiatives sont en phase de se coordonner plus étroitement dans le but de favoriser leur mise à l'échelle.

Bien que les perspectives de placement en entreprises de migrants de retour soient limitées, l'étude a permis d'identifier plusieurs partenaires potentiels en mesure d'y participer. Ces acteurs incluent à la fois de grandes entreprises internationales et camerounaises, ainsi que des agences publiques en charge de l'accompagnement des entreprises dans leur processus de formalisation et de soutien au renforcement de leur compétitivité. Ces dernières pourraient jouer un rôle d'intermédiation et de placement au sein des entreprises membres de leurs réseaux.

Enfin, dans le cadre de l'IC, l'OIM a développé plusieurs partenariats avec des structures en mesure de proposer un accompagnement holistique aux migrants de retour. La collaboration engagée avec des structures spécialisées en soutien psycho-social mériterait d'être reconduite et/ou diversifiée et renforcée dans le cadre des prochaines phases de programmation.

1. OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

1.1 OBJECTIFS DU PROJET ET DE CE RAPPORT

- Capitaliser sur les leçons clés de la programmation relative aux retours et à la réintégration, acquises à travers les appuis fournis par Altai Consulting dans le cadre des exercices MLS et TPML déployés depuis 2018 ;
- Identifier, dans chaque pays cible, les acteurs et programmes clés dans les secteurs de la formation professionnelle et de la création d'emplois et évaluer leur position, capacités et intérêt à nouer des partenariats avec l'UE dans le cadre des futures initiatives de réintégration ;
- Identifier les opportunités les plus prometteuses de partenariats et de référencement pour les futurs programmes de réintégration financés par l'UE ;
- Identifier les acteurs locaux (publics, privés et au sein de la société civile) qui pourraient être intégrés dans la future programmation afin de construire des systèmes de réintégration durables sur le moyen et long terme.

1.2 MÉTHODOLOGIE DE LA MISSION

La mission au Cameroun s'est déroulée du 26 septembre au 14 octobre 2022 (avec un certain nombre d'interviews complémentaires aux mois d'octobre et novembre). Elle a permis de collecter, trianguler et analyser les données provenant des différentes sources suivantes (voir détails en annexe) :

- **56 entretiens approfondis avec des institutions clefs** (voir liste en Annexe) ;
- **29 documents** relatifs à la réintégration des migrants de retour, la formation professionnelle, l'entrepreneuriat et l'accès à la finance au Cameroun ;
- **Visites et observations directes sur le terrain : 29** (centres de formation professionnelle, entreprises, incubateurs, etc.).

Sur la base de cette collecte de données, la sélection des partenaires potentiels en mesure de participer à la réintégration des migrants de retour dans le cadre des prochaines phases de programmation de l'Union européenne a été opérée sur la base d'un ensemble de critères incluant :

- La qualité de l'accompagnement proposé mesurée par le taux d'insertion sur le marché de l'emploi des bénéficiaires de ces institutions ;
- L'adéquation des critères de sélection des bénéficiaires avec le profil des migrants de retour ;
- L'expérience de ces institutions dans l'accompagnement de publics vulnérables ;
- La disponibilité à court ou moyen terme de ces institutions à intégrer des migrants de retour dans leur programmation.

Ces structures sont présentées en section 4 et en annexe de ce rapport sous la forme de 'fiches partenaires'.

Par ailleurs, un certain nombre d'acteurs clés intervenant dans les secteurs de la formation professionnelle, de l'entrepreneuriat, du soutien à l'essor du secteur privé ou à l'accompagnement de publics vulnérables pourraient également constituer des partenaires pertinents pour l'Union européenne. La coordination avec ceux-ci permettrait, à moyen terme, de contribuer à l'accroissement d'opportunités sur le marché de l'emploi en faveur des migrants de retour, ainsi qu'à la prévention de la migration irrégulière. Ces acteurs sont présentés en section 4 et en annexe de ce rapport sous la forme de 'fiches acteurs'.

2. CONTEXTE MIGRATOIRE ET CARACTERISTIQUES DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION

2.1 DYNAMIQUE DES RETOURS ET DE LA REINTEGRATION

Les enjeux migratoires au Cameroun sont multidimensionnels et prennent notamment leur source dans la dégradation de la situation sécuritaire interne, ainsi que dans les pays voisins.

Alors que le pays est confronté à des conflits entraînant d'importants déplacements forcés sur son sol, il est aussi un pays de refuge pour les populations d'Etats voisins. A la fin novembre 2022, les violences armées affectant le Nord du pays avaient conduit au déplacement interne de plus d'un million de personnes (PDI) au Cameroun. Plus de 460 000 réfugiés et demandeurs d'asile ainsi que 466 000 personnes déplacées et rapatriées chez elles étaient également présents sur le territoire camerounais.^{iv} Si la majorité des immigrants sont des réfugiés, d'autres sont à la recherche d'opportunités économiques. Ces derniers sont pour la plupart originaires de la République Centrafricaine, du Nigéria, du Niger, du Tchad et du Mali.

La migration irrégulière depuis le Cameroun vers les pays d'Europe est un phénomène récent, lequel a pris, depuis 2016, une ampleur significative. Relativement marginale au début des années 2010^v, l'immigration irrégulière de citoyens camerounais a largement augmenté à partir de 2014, pour culminer, en 2016, à 4 417 arrivées sur les côtes européennes enregistrées par FRONTEX^{vi}. Entre 2019 et 2021, le Cameroun était encore le deuxième pays de la zone Sahel et Lac Tchad (SLC) dont la nationalité était le plus représentée parmi les migrants ayant tenté de franchir une frontière européenne de manière irrégulière^{vii}. En parallèle, les retours assistés par l'OIM depuis les pays de transit sur la route vers l'Europe (Libye, Niger) ont été beaucoup plus nombreux qu'anticipés : entre 2017 et 2022, l'OIM Cameroun a fourni une assistance à l'arrivée et/ou à la réintégration à plus de 5 468 migrants de retour, près de six fois l'objectif initial (850) de l'Initiative Conjointe UE-OIM. Enfin, selon le ministère des Relations Extérieures (MINREX), plusieurs milliers de citoyens camerounais se déplaceraient encore sur les routes migratoires, dont près de plus d'un millier bloqués en Libye^{viii}.

Les motivations au départ vers l'Europe sont diverses, mais principalement économiques². Si le Cameroun bénéficie d'une croissance économique annuelle moyenne de 4%^{ix}, celle-ci masque un faible niveau d'organisation du marché de l'emploi (près de 90% de l'économie est informelle^x), un déficit d'inclusivité et une grande précarité des travailleurs, y compris pour les plus diplômés^{xi}. Les enquêtes menées par Altai Consulting auprès de migrants de retour entre 2019 et 2021 montrent que la majorité d'entre eux sont des hommes de 28 à 35 ans. La plupart disposent d'un niveau scolaire équivalent au lycée (52 à 76%), voire universitaire (11 à 29%)^{xii}, ce qui est l'un des niveaux plus élevés de la sous-région^{xiii}. Ces données confirment les analyses selon lesquelles les aspirations au départ des migrants camerounais concernent davantage les catégories socio-économiques intermédiaires, suivant le modèle des frustrations relatives^{xiv}. Des raisons socio-culturelles³ peuvent également entrer en ligne de compte dans une société où il est bien vu d'avoir un membre de sa famille en Europe et où la tentation de l'eldorado européen est renforcée par la communication parfois faussée des migrants arrivés en Europe sur les réseaux sociaux.

Les principales zones où retournent les migrants camerounais sont les régions urbaines du Centre et du Littoral, où la réinsertion économique s'est d'abord effectuée par le développement d'activités génératrices de revenus (AGR). Selon l'OIM, 90% des migrants de retour s'installent à

¹ Elle ne concernait que quelques centaines de Camerounais par an de 2009 à 2013.

² Evoquées par 81% des 301 migrants de retour interrogés par Altai Consulting en 2021 au Cameroun

³ Evoquées par 21% des 301 migrants de retour interrogés par Altai Consulting en 2021 au Cameroun

Douala (60%) et à Yaoundé (30%)^{xv} pour des raisons à la fois économiques et sécuritaires¹. Le soutien proposé par l'OIM inclut le placement en emploi et, le plus souvent, l'accompagnement dans le cadre du développement d'AGR. Cette stratégie s'explique par la structuration de l'économie autour d'activités informelles, lesquelles ne favorisent pas l'emploi salarié, ainsi que par le choix des migrants de retour eux-mêmes, plus des trois quarts de ces derniers (77%) déclarant souhaiter entreprendre leur propre activité professionnelle.^{xvi}

2.2 PRINCIPAUX RESULTATS DE LA PROGRAMMATION FFU EN MATIERE DE CREATION D'EMPLOIS ET DE SOUTIEN A LA REINTEGRATION

Les principaux projets financés au Cameroun dans le cadre du Fonds fiduciaire d'urgence (FFU) sont l'Initiative Conjointe UE-OIM et le projet ARCHIPELAGO (qui dispose de quatre sous-composantes, pour la plupart lancées en 2020)². L'IC UE-OIM a permis d'organiser 5 468 RVA et soutenir le processus de réintégration de 4 000 bénéficiaires entre 2017 et 2022^{xvii}. Ces expériences ont permis d'enrichir les connaissances relatives à la situation des migrants de retour ainsi que d'acquérir, sur la base des évaluations et processus de capitalisation menés, une appréciation concrète des différents niveaux d'efficacité de l'approche programmatique déployée³. Les principaux constats sont les suivants :

- **L'adoption dès septembre 2017 des Procédures opérationnelles standard (POS) relatives à l'Assistance au retour volontaire et à la réintégration (ARVR) a permis à l'OIM de structurer son approche et de mobiliser les partenaires gouvernementaux** impliqués dans les différentes étapes de l'assistance au retour. La coordination de l'OIM avec le gouvernement et les structures pertinentes du MINREX, du ministère de la Santé (MINSANTE), du ministère des Affaires Sociales (MINAS), et de la Direction Générale de la Sûreté Nationale (DGSN), dans le cadre du processus d'arrivée, a été particulièrement appréciée et décrite comme efficace par la plupart des acteurs rencontrés par Altai Consulting^{xviii}.
- **L'OIM Cameroun s'est par ailleurs démarquée des autres pays de la sous-région par l'externalisation d'une partie significative de ses activités de réintégration.** L'OIM a su s'appuyer sur les acteurs préexistants, notamment étatiques mais aussi issus de la société civile et du secteur privé, à toutes les étapes du processus de réintégration. Face aux capacités techniques et financières limitées des partenaires concernés, l'OIM a néanmoins continué à mettre en œuvre directement certaines activités de réintégration, tout en continuant d'utiliser les mécanismes de coordination en place.
- **Dans ce cadre, un processus de conseil en orientation professionnelle efficace a été mis en place en partenariat avec le gouvernement.** En effet, 15 conseillers d'orientation du MINJEC ont été mobilisés via l'implication du programme PARI-JEDI dans le processus de coordination, dont certains d'entre eux continuent de travailler en détachement avec l'OIM. Deux d'entre eux sont toujours en détachement auprès de l'OIM depuis la fin de l'IC^{xix}. Les temps d'attente rapportés pour la prise en charge sont considérés comme relativement faibles (généralement inférieurs à un mois pour la moitié des migrants de retour).^{xx}

¹ Ces deux centres urbains concentrent une large partie de l'activité économique camerounaise. Par ailleurs, beaucoup de régions du pays sont toujours touchées par des troubles sécuritaires ne facilitant pas la réinstallation.

² Le Projet de Formation Professionnelle Agricole et d'Élevage Camerounais « PROFOR » ; le Programme de formation des jeunes sur la transformation agroalimentaire, la réparation automobile et l'entrepreneuriat au Cameroun ; la Mise en place d'un dispositif d'insertion socioprofessionnelle des jeunes à travers le renforcement de l'offre de formation professionnelle et entrepreneuriale dans le département de Moundou au Cameroun ; et Formation duale pour une meilleure insertion des jeunes dans les filières agricoles, les organisations de producteurs et les territoires ruraux.

³ Outre ces projets, le FFU compte trois autres projets financés dans les régions hors des principales zones d'installation des migrants de retour (Nord, Extrême Nord et Septentrionales). Les projets portent sur des enjeux de résilience et sont mis en œuvre respectivement par ACF, la GIZ, et l'AFD.

- **Les formations professionnelles proposées sont globalement appréciées des bénéficiaires.** Ces formations ont été organisées dans les enceintes de structures étatiques comme les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) mais gérées indépendamment par les équipes de l'OIM (recrutement des formateurs via l'OIM par exemple), chaque session portant sur des secteurs spécifiques, notamment la production maraîchère ou de volaille au CMPJ Madagascar, avec des intervenants formateurs du MINEPIA et du MINADER, ou encore dans le domaine de la restauration, au CMPJ Remy^{xxi}.
- **Dans le cadre de la formation professionnelle et technique (FPT), des synergies et des référencement vers d'autres projets commencent à être engagées, notamment avec les projets ARCHIPELAGO, mais ceux-ci pourraient être encore renforcés et diversifiés.** Les projets ARCHIPELAGO visent à proposer des formations professionnelles dans des filières susceptibles de générer une forte valeur ajoutée au niveau local. Dans le cadre du projet « Formation à la transformation agroalimentaire, la réparation automobile et à l'entrepreneuriat », mis en œuvre par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA), 78 migrants de retour ont pu bénéficier de sessions de formation de quatre mois à l'entrepreneuriat organisées à Douala et Yaoundé en 2022.
- **Un équilibre reste cependant encore à trouver entre les attentes des migrants de retour souhaitant une réintégration rapide, et les besoins d'une formation de qualité.** L'un des succès de l'IC UE-OIM a été de proposer des formations d'une durée de quelques semaines pour répondre aux attentes des bénéficiaires et favoriser une réinsertion rapide¹. Cependant, la durée des formations a parfois été décrite comme insuffisante pour assurer une insertion réussie sur le marché du travail².
- **Pour favoriser la survie des projets, les bénéficiaires reçoivent également un appui à l'élaboration de leurs plans d'affaires mais ce processus pourrait être renforcé.** Les conseillers de l'OIM et du MINJEC accompagnent les bénéficiaires dans l'élaboration de plans d'affaires et les ministères spécialisés sont sollicités pour leur expertise technique. Néanmoins, d'après plusieurs acteurs rencontrés par Altai Consulting, ces plans d'affaires sont souvent simplifiés et peu adaptés aux profils et capacités des migrants de retour. Ces derniers ne sont donc pas en mesure de se les approprier véritablement, ce qui met en péril la durabilité des AGR démarrées. Par ailleurs, la faiblesse du suivi après la phase d'installation des projets fragilise leurs perspectives de durabilité. Si l'organisation de la société civile (OSC) PAARDIC a eu la charge du suivi du processus de réintégration auprès des migrants lors de la troisième année de l'IC, le nombre de visites réalisées est resté limité^{xxii}.
- **Enfin, si les modalités de soutien psycho-social apporté aux migrants les plus vulnérables ont été développées au cours de l'IC-UE OIM, leur pérennité, au-delà de la programmation en cours, demeure incertaine.** Le soutien psycho-social fourni par l'OIM incluait initialement : (a) deux processus d'identification (par l'OIM dans le pays de transit, et par l'OIM et le MINJEC à l'arrivée au Cameroun) ; (b) des partenariats avec l'ONG Trauma Center pour les cas les référencés les plus vulnérables ; (c) des visites à domicile du MINAS à Yaoundé et Douala. Cependant, le partenariat avec le Trauma Center n'a été effectif qu'en 2020 (et partiellement en 2021 avec trois anciens patients suivis). Par ailleurs, le MINAS rencontre des difficultés techniques et financières pour assurer une couverture efficace des besoins sur le territoire. Par ailleurs, le groupe de travail chargé d'assurer la coordination des ministères impliqués dans la réintégration des migrants de retour n'est plus opérationnel depuis la fin de l'engagement actif de l'OIM dans sa coordination, liée à la fin de l'IC UE-OIM.

¹ Les formations professionnelles au Cameroun durent en général au minimum un an.

² Les formateurs mobilisés rencontrés par Altai Consulting remarquent que la durée des formations était suffisante pour la chaîne de valeur du poulet car elle permettait aux apprenants de suivre un cycle de production complet et de démarrer une activité avec l'ensemble des intrants nécessaires. Inversement, le cycle de formation portant sur la production maraîchère ne permettant pas de suivre un cycle de production complet, il est apparu moins pertinent pour ceux n'ayant pas d'expérience dans le secteur.

3. GOUVERNANCE DU MARCHÉ DE L'EMPLOI ET DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR

3.1 CADRES NORMATIFS ET POLITIQUES SECTORIELLES

Si le taux de chômage est relativement bas (inférieur à 5% depuis 2005) au Cameroun, le sous-emploi et les activités informelles demeurent structurellement élevés^{xxiii}. Le secteur informel concentre 90% de la population active et représente 57,6% du PIB^{xxiv}, ce qui entrave largement les capacités de croissance des entreprises et les opportunités de travail décent. Les jeunes sont particulièrement affectés par les faiblesses du marché de l'emploi : difficultés rencontrées en termes d'orientation lors du parcours éducatif, décalage entre les formations proposées et les besoins du marché et des entreprises, qualité de l'information et de la coordination sur le marché du travail insuffisants, manque de transparence dans le cadre des processus de recrutement et, enfin, nombre limité d'emplois décents^{xxv}.

Les trois derniers cadres normatifs guidant le développement économique au Cameroun font de la création d'emplois un objectif prioritaire, dont les modalités de mise en œuvre sont détaillées dans une Politique Nationale de l'Emploi (PNE) dédiée. La Stratégie de réduction de la pauvreté (SPR), élaborée en 2003, a été la première loi fixant les orientations stratégiques relatives au soutien à la création d'emploi, lesquelles incluent en particulier le développement et la formalisation des PME ainsi que la promotion des projets d'infrastructure à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO)^{xxvi}. La PNE, validée en 2007, fait également de l'approche HIMO un instrument central de la lutte contre le chômage et de la pauvreté^{xxvii}. Les objectifs de la PNE ont été repris dans le Document de Stratégie et de Croissance et l'Emploi (DSCE) 2009-2019, adopté en 2008 et prenant la suite de la SPR, lequel constitue le cadre de mise en œuvre de la Vision Cameroun 2035 jusqu'en 2019^{xxviii}. Enfin, la Stratégie nationale de développement 2030 (SND30), adoptée en 2020 et prenant la suite du DSCE, fait également de la promotion de l'emploi et de l'insertion économique un objectif prioritaire. Depuis la DSCE, et de façon continue dans la SND30, la formation professionnelle est l'un des piliers des stratégies de développement national. L'objectif des actions liées à la formation professionnelle est de développer et de diversifier l'économie ainsi que l'accès des jeunes à l'emploi, en améliorant l'offre de formation professionnelle. A cet égard, la loi régissant la formation professionnelle de 2018 prévoit que l'État accorde à la formation professionnelle un caractère de priorité nationale^{xxix}.

Depuis 2008, la PNE a été régulièrement mise à jour et des efforts significatifs ont été mis en œuvre pour la rendre opérationnelle. La mise à jour de la PNE en 2008 a mis l'accent sur la nécessité de concevoir des programmes afin de soutenir les profils les plus marginalisés sur le marché du travail, notamment les femmes et les jeunes. Plus récemment, en partenariat avec le Bureau international du travail (BIT), la PNE a fait l'objet d'une mise à jour sous forme de l'élaboration d'un plan d'actions prioritaires pour la période 2019-2023. Après un travail d'harmonisation mené avec le soutien du BIT, la PNE a été alignée et jointe à la SND30. Elle structure désormais les objectifs de création d'emplois pour la décennie à venir avec quatre axes stratégiques visant à 1) la promotion de l'emploi décent ; 2) le soutien aux TPE et PME ; 3) l'amélioration de l'employabilité par la formation ; et 4) l'amélioration de la gouvernance sur le marché de l'emploi. Un budget de 109 milliards FCFA est prévu pour sa mise en œuvre, qui doit être financé à 80% par le Budget d'Investissement Public, et à 20% par les partenaires techniques et financiers (PTF).

Les objectifs de la PNE et de la SND30 sont par ailleurs déclinés plus précisément dans le cadre de sous-stratégies sectorielles et de plans d'action spécifiques :

- **Le Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PAN EJ)** pour la période 2016-2020, élaboré au niveau interministériel en collaboration avec le PNUD et le BIT, vise à cadrer les objectifs de réforme de la FPT, les outils d'intermédiation sur le marché de l'emploi, et la

création d'emplois décents spécifiquement dédiés aux jeunes. Son budget était de 135 milliards FCFA. Cependant, sa mise à jour pour la période 2021-2026 a été retardée par la nécessité de rationaliser la multiplication des programmes ciblant les jeunes, développés par plusieurs ministères au cours de la dernière décennie avec des objectifs et des couvertures géographiques similaires. La version intermédiaire de la mise à jour du PANEJ est pour l'instant bloquée et en attente d'arbitrages entre les différents programmes en attente de renouvellement.

- **La Stratégie Nationale de Protection Sociale (2020-2030)** envisage quant à elle l'emploi comme levier majeur de la réduction de la pauvreté, de l'inclusion et de la justice sociale et vise à améliorer l'accès des populations vulnérables aux activités économiques. Elle vise, entre autres, à i) accroître et diversifier l'offre de FPT au profit des personnes vulnérables ; ii) renforcer l'accompagnement des personnes vulnérables en vue de leur autonomisation et iii) renforcer et intensifier l'utilisation des approches HIMO ciblant les personnes et groupes vulnérables dans la réalisation des travaux communautaires^{xxx}.
- **La Stratégie de Développement du secteur de l'Industrie et des services (2020-2030)** précise les secteurs stratégiques sources d'emploi pour les années à venir¹.
- La politique publique de l'entrepreneuriat et de son financement est une mise en application directe de la SND30 par le ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) à travers deux programmes opérationnels développés par le ministère : 1) Promotion de l'entrepreneuriat ; et 2) Transformation et modernisation des unités de production. Ces deux programmes sont déclinés en dix actions souvent mises en œuvre avec des PTF comme la migration des unités de production vers le secteur formel avec le BIT, l'accompagnement de l'innovation et de la compétitivité (partiellement financé par l'UE), et la mise en place de mécanismes de financement (avec le soutien de la Banque Européenne d'Investissement, la Banque Africaine de Développement et la Banque Islamique de Développement).

Jusqu'à présent, la mise en œuvre des différentes politiques n'a pas permis d'atteindre les résultats concrets anticipés. Les stratégies mises en œuvre entre 2000 et 2020 n'ont pas permis de transition vers l'emploi décent et formel. En effet, l'économie informelle englobe toujours 89,1% de la population active au Cameroun en 2020.^{xxxii}. Les objectifs de la SND30 et de ses déclinaisons sectorielles sont également très ambitieux, avec une croissance estimée entre 6,6% et 9,3% et la création envisagée de 5,3 millions d'emploi au total, dont une création nette de 363 889 emplois². Cela inclurait une réduction des emplois informels de 17,2% et une réduction du taux de sous-emploi de 25%. Pour l'instant, les résultats des politiques publiques actuelles ne sont pas communiqués :

- Un comité de suivi-évaluation des résultats de la SND30 a été lancé en juillet 2021^{xxxii}, cependant, aucun résultat ne serait disponible à ce jour. Plusieurs acteurs pointent des questions de gouvernance et de mécanismes de coordination comme principales opportunités d'amélioration (voir section 3.2).
- La cellule en charge du suivi des initiatives HIMO au sein des différents ministères n'était pas en mesure de partager un chiffre global d'emplois créés par les différents projets publics. Seuls les chiffres du MINEPAT ont pu être communiqués, avec en moyenne chaque année entre 2018 et 2021 l'équivalent de 1 350 emplois de courte durée créés dans le cadre des projets HIMO financés par le ministère.^{xxxiii}

¹ Energie ; Agro-industrie ; Numérique ; Forêt-bois ; Textile-confection-cuir ; Mines-Métallurgie-Sidérurgie ; Hydrocarbures-Raffinage ; Chimie-Pharmacie ; Construction-Services-Professionnels-Scientifiques-Techniques.

² Notamment grâce aux projets d'infrastructures publiques HIMO.

- Il est à noter que le PANEJ 2016-2020 détaille un cadre logique/cadre de redevabilité au sein même du document stratégique avec un objectif de création de 380 000 emplois jeunes. Cependant les résultats effectifs du PANEJ n'avaient pas été publiés à la fin novembre 2022.

Il n'existe pas à ce jour de politique nationale migratoire au Cameroun, si bien que les POS relatives à l'AVRR constituent le texte de référence dans le domaine de la réintégration des migrants de retour. Cependant, l'intérêt politique grandissant du gouvernement Camerounais pour l'intégration économique des membres de sa diaspora a conduit à la mise en place d'un certain nombre d'initiatives en faveur de la création d'opportunités économiques spécifiquement dédiées. En particulier, le programme PARI-JEDI, initié en 2017 et placé sous la tutelle du MINJEC, constitue le cadre de mobilisation de la diaspora et de gestion de leur réinsertion professionnelle au pays. Trois parcours de réintégration distincts sont disponibles dans le cadre de ce programme : le parcours 'emploi-salarié', le parcours 'entrepreneurial' et un parcours de soutien spécifiquement conçu en faveur des personnes vulnérables. C'est également le programme PARI-JEDI qui avait la charge de la coordination avec l'OIM pour l'accompagnement des migrants de retour dans le cadre de l'IC UE-OIM.

Les interlocuteurs rencontrés en septembre 2022 ont souligné l'intérêt exprimé par le gouvernement, en particulier à travers le MINREX et le MINEPAT, pour le développement d'une Politique Nationale Migratoire camerounaise. Celle-ci pourrait couvrir de nombreux volets, y compris les questions relatives à la réintégration, au soutien psychosocial des personnes déplacées, et aux politiques urbaines dans les grandes aires urbaines de déplacement (Yaoundé et Douala notamment), que l'OIM a identifié comme des enjeux clés de la prise en charge des populations déplacées au Cameroun^{xxxiv}. Si l'élaboration du document n'avait pas encore démarré lors de la mission conduite par Altai Consulting au Cameroun, l'UE a indiqué son intérêt à soutenir politiquement, techniquement et financièrement ce processus important^{xxxv}.

3.2 CADRE OPERATIONNEL : PRINCIPAUX ACTEURS ET MECANISMES DE COORDINATION

Selon la majorité des acteurs rencontrés par Altai Consulting, le principal frein à la mise en œuvre effective des stratégies susmentionnées concerne la faiblesse des structures de coordination existantes au niveau gouvernemental et au niveau des PTF. Le manque de coordination entre acteurs contribue à la multiplication des programmes gouvernementaux : en septembre 2022, un document du MINEFOP référençait 36 programmes mis en œuvre par 11 institutions publiques différentes sur la promotion de l'emploi^{xxxvi}. De la même manière, les interventions des PTF sont ancrées au sein de divers ministères et/ou exécutées par des agences différentes, entraînant un cloisonnement de l'information et un éparpillement des données. Cette situation explique notamment les blocages actuellement rencontrés dans le cadre du renouvellement du PANEJ.

3.2.1 ACTEURS GOUVERNEMENTAUX

Au niveau gouvernemental, le cadre opérationnel lié à la promotion de l'emploi des jeunes et à la réintégration des migrants de retour est caractérisé par la multiplicité des acteurs gouvernementaux et de leurs agences de mise en œuvre. Cette situation entraîne des chevauchements de mandats, un déficit de coordination, voire une certaine concurrence institutionnelle.

Tableau 1 : Principaux acteurs publics impliqués dans la politique de l'emploi

Principaux acteurs	Rôles et mandats
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le MINEFOP est le ministère chargé du suivi des questions liées à l'emploi et la formation professionnelle. ▪ Sont placés sous sa tutelle : <ul style="list-style-type: none"> - Le Fonds National de l'Emploi (FNE), en charge de l'intermédiation sur le marché du travail ; - L'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEFOP), lequel est responsable de la collecte de données sur le marché du travail et leur dissémination auprès des acteurs concernés.
Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le MINEPAT joue un rôle dans la coordination dans la mise en œuvre de la SND30 avec le Comité de Suivi Évaluation de la SND30 qui doit faciliter les décisions prises par le gouvernement. ▪ Certains programmes clés créateurs d'emploi sont placés sous la responsabilité directe de ce ministère, notamment les projets HIMO (lesquels sont coordonnés par son unité HIMO dédiée).
Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le MINJEC est directement impliqué dans la mise en œuvre des programmes liés à la diaspora camerounaise. ▪ Il dirige en particulier le programme PARI-JEDI en coordination avec différents acteurs publics placés sous sa tutelle, notamment l'Observatoire National de la Jeunesse (ONJ). Ce dernier coordonne les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) et assurent la mise en œuvre de la politique du ministère au niveau local.
Ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP)	<p>Le MINESUP participe à la mise en œuvre de plusieurs programmes en faveur de l'insertion économique des diplômés. Il s'agit notamment du PRO-PAEJ et du Programme Présidentiel d'Appui à l'Employabilité des Jeunes Diplômés de l'Enseignement Supérieur pour la création des entreprises. Dans ce cadre, le MINESUP participe à l'identification et à l'accompagnement de jeunes diplômés dans des projets d'entrepreneuriat.</p>
Ministères sectoriels : MINEPIA, MINADER, MINAT, MINPMEESA	<p>Plusieurs autres ministères sont engagés de façon indirecte dans les politiques de création d'emploi en faveur des jeunes et dans le cadre de la réintégration des migrants de retour. Il s'agit notamment du ministère de l'Élevage des Pêches et Industries Animales (MINEPIA) et du ministère de l'Agriculture et de Développement Rural (MINADER) sur les questions d'agriculture et d'élevage, du ministère de l'Administration Territoriale (MINAT) s'agissant de la décentralisation des services au niveau local, et du MINPMEESA sur la formalisation et le développement des entreprises.</p>
Agences publiques indépendantes	<p>La question du développement de l'entrepreneuriat et de la formalisation des petites entreprises est également gérée par des agences publiques indépendantes comme l'Agence de promotion des Petites et Moyennes Entreprises (APME) en charge du soutien à la création et au développement des entreprises ; le Bureau de Sous-Traitance et de Partenariat (BSTP) en charge de la montée en compétences des petites entreprises du secteur secondaire et de leur mise en relation avec des grandes entreprises ; et le Bureau de Mise à Niveau (BMN), en charge d'accompagner les entreprises dans leur restructuration.</p>

Si le Comité Interministériel de Suivi de l'Emploi (CISE) est chargé de coordonner l'action du gouvernement dans ce domaine, celui-ci présente une efficacité limitée, et doit être prochainement remplacé par un nouveau Conseil national pour l'emploi (CNE). L'efficacité du CISE a notamment été entravée par une co-présidence assurée par plusieurs ministères dont les mandats n'ont pas été précisément définis (MINEFOP et ministère du Plan). Face au manque d'efficacité de ce système, la SND prévoit la mise en place d'un nouveau système de coordination à travers la création du CNE. Il est prévu que celui-ci soit directement présidé par les services du Premier ministre afin de faciliter les arbitrages nécessaires. Cette nouvelle organisation a été validée à travers le Plan d'Actions Prioritaires et sa création officiellement annoncée par la Présidence en février 2022. Depuis, le BIT accompagne le MINEFOP dans l'élaboration d'un cahier des charges du secrétariat technique, lequel aura pour mission de préparer les sessions de travail du CNE, élaborer les rapports et assurer sa communication du conseil. Cependant, depuis l'annonce présidentielle en février dernier, les mesures pour officialiser la création du CNE n'ont pas encore été prises par le gouvernement.

3.2.2 PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Plusieurs PTF sont engagés à la fois au niveau de la définition des politiques publiques relatives à l'emploi et à la formation professionnelle au Cameroun, au niveau de leur mise en œuvre et au renforcement de capacités des ministères concernés. La coordination de leurs actions reste néanmoins insuffisante.

- **Le BIT et l'OIM ont joué un rôle clef dans l'accompagnement des politiques publiques dans le secteur de l'emploi et de la gestion des retours au Cameroun.** Le BIT a accompagné les acteurs publics dans la définition des politiques publiques liées à la création d'emploi et la formation professionnelle mentionnées ci-dessus. Sur les questions migratoires, l'OIM a réussi à impliquer les principaux ministères dans l'élaboration des POS relatives à l'accompagnement des migrants de retour dans le cadre de l'IC UE-OIM. Par ailleurs, plusieurs plans de renforcement des compétences ont pu être mis en œuvre tant au niveau central (avec le MINAS, par exemple, pour le suivi des migrants de retour) qu'au niveau décentralisé (avec l'accompagnement des municipalités dans la structuration des plans communaux de développement). L'OIM prévoit maintenant d'étendre la formalisation de sa collaboration avec d'autres ministères dans le cadre de protocoles d'accord en cours de finalisation.
- **La Banque Africaine de Développement (BAD), l'AFD et la GIZ sont quant à elles actives dans l'ensemble des domaines liés à l'emploi des jeunes au Cameroun,** et notamment : le renforcement de la FPT, la résilience économique (employabilité et emploi, AGR et entrepreneuriat), et le développement de chaînes de valeur agricoles. Deux projets de développement de chaînes de valeur agricoles à l'échelle nationale sont actuellement mis en œuvre par la BAD et un projet de refondation du système de formation professionnelle en partenariat avec le MINEFOP est à l'étude. L'AFD finance quant à elle un continuum de trois projets visant à renforcer la formation des jeunes dans le secteur primaire et à soutenir leur accompagnement dans la création et la croissance d'entreprises. Elle finance également la construction de plusieurs centres de formation professionnelle à travers le pays.

Si des groupes de travail existent sur certaines thématiques comme l'éducation ou l'agriculture, il n'en existe pas encore sur la FPT ou l'entrepreneuriat. Par ailleurs, plusieurs acteurs ont souligné que, depuis la crise liée à la pandémie de COVID-19, le dialogue sectoriel a fortement diminué. Cependant, la constitution de groupes de travail communs sur ces thématiques suscite l'intérêt des principaux acteurs rencontrés par Altai Consulting, notamment la BAD, la GIZ et l'AFD qui ont confirmé leur intérêt pour un dialogue renforcé à cette échelle. Dans le cadre de la promotion de l'emploi des jeunes et de la réintégration des migrants de retour, le renforcement des synergies d'action au niveau du soutien à la décentralisation des services publics au niveau local est clé. En effet, ceci est à l'agenda de l'OIM avec l'objectif de renforcer les capacités des municipalités à gérer l'intégration des déplacés et de renforcer la cohésion sociale au niveau municipal ; et du BIT et du PNUD afin d'accompagner la

création de services publics de l'emploi décentralisés au niveau municipal. Un travail d'harmonisation des stratégies des principaux PTF en termes de décentralisation pourrait permettre d'éviter le chevauchement des prochains projets.

S'agissant des thématiques migratoires en particulier, une plateforme de coordination a récemment été initiée. L'OIM et le représentant-résident des Nations Unies ont récemment validé la création du Réseau des Nations Unies pour les migrations, lequel doit se réunir en groupe de travail une fois par trimestre. Le plan d'action du réseau, présenté officiellement le 14 octobre dernier à Yaoundé, inclut la thématique du retour et de la réintégration durable comme un des éléments clefs de son agenda, à mettre en œuvre en collaboration avec le gouvernement Camerounais.

3.3 ÉTAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES DES MECANISMES D'INTERMEDIATION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

3.3.1 ROLE DU SECTEUR PUBLIC DANS L'ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR

Les mécanismes d'intermédiation existants, affaiblis par l'absence d'un système d'information du marché du travail (SIMT) performant, ne permettent pas de capter et de centraliser les offres et demandes d'emplois sur le territoire national, ni d'assurer un rôle de conseil et orientation efficace. Si des efforts ont été entrepris par le gouvernement et les PTF actifs dans le domaine de l'emploi des jeunes, le dispositif en place ne permet pas encore de collecter et analyser des données précises et exploitables sur les dynamiques du marché de l'emploi (formel et informel). Du point de vue institutionnel, les structures existantes en charge d'assurer un rôle d'orientation des demandeurs d'emploi de manière générale - et des migrants de retour en particulier - ne sont pas encore en mesure de pleinement remplir leurs mandats respectifs.

Par ailleurs, le déficit de coordination entre PTF s'illustre également par la diversité des programmes d'orientation et d'accompagnement vers l'emploi disponibles en faveur des jeunes et des migrants de retour. Il en résulte une multiplicité de structures et de programmes dont le renforcement des échanges, synergies et complémentarités gagneraient à être recherchée et soutenue.

3.3.1.1 Le Fonds National de l'Emploi et les structures dédiées à l'accompagnement des jeunes vers l'emploi

Créé en 1990, le Fonds National de l'Emploi (FNE) est chargé de la mission de service public de promotion de l'emploi. Sa mission se décline à travers les axes suivants :

- L'intermédiation entre employeurs et demandeurs d'emploi ;
- La diffusion des informations sur le marché de l'emploi ;
- La conception, le financement et le suivi des programmes liés à la formation informelle et à l'apprentissage, la formation formelle, l'auto-emploi et l'appui à création de micro-entreprises.

Comparé aux services publics d'emploi d'autres pays de la sous-région, le FNE dispose d'une relativement bonne couverture géographique, bien que ses ressources humaines et matérielles soient encore insuffisantes pour assumer pleinement sa mission. Le FNE dispose de 10 agences régionales et de six agences locales comprenant 124 conseillers-emploi et 318 agents d'accompagnement. Ces équipes mettent en œuvre leurs activités à travers des projets ciblant des profils spécifiques : jeunes, femmes, personnes vulnérables, cadres de haut niveau, population rurale. L'un de ces projets, le programme d'appui au retour des immigrés camerounais (P.A.R.I.C), vise notamment la réinsertion de la main-d'œuvre qualifiée formée à l'étranger. Depuis sa création, le FNE a permis d'atteindre des résultats significatifs avec 1 172 176 personnes accueillies, 807 000

personnes insérées, 117 505 personnes formées, 75 087 projets financés et 187 718 emplois directs créés.^{xxxvii}

Le FNE fait cependant face à un certain nombre de défis, lesquels impactent la qualité de son offre de services, notamment :

- La multiplication des projets semble nuire à l'efficacité de ses actions : le FNE souhaite étendre sa couverture territoriale, mais la mise en œuvre d'un tel chantier est entravée par le manque de moyens financiers disponibles.
- L'absence de cadre de redevabilité et de système de suivi-évaluation ne permet pas de mesurer efficacement les activités mises en œuvre et de capitaliser sur les expériences acquises. Par conséquent, le FNE n'est pas en mesure de communiquer sur l'impact de ses projets.

Aux côtés du FNE, il existe également des structures d'orientation spécifiquement dédiées aux jeunes. Remplaçant les Centres pilotes d'orientation scolaire, universitaire et professionnelle (COSUP), les Centres d'information et d'orientation professionnelles (CIOP) de Yaoundé et de Douala ont été créés en 2020. Ces structures ont un mandat d'orientation professionnelle davantage que d'intermédiation. Les conseillers des centres jouent donc un rôle d'orientation pour l'ensemble de la population ; similaire à celui des conseillers du MINJEC mis à disposition de l'OIM spécifiquement pour les migrants de retour dans le cadre de l'IC UE-OIM. Les deux CIOP de Yaoundé et Douala ont chacun orienté plusieurs milliers de jeunes depuis leur création vers des formations existantes. Les centres ont été financés par l'aide internationale Suisse (infrastructures, frais de). En revanche, leur budget de fonctionnement ne repose que sur les financements publics du MINEFOP, jugés trop faibles pour répondre efficacement à la demande existante.

A l'échelle locale, plusieurs initiatives visant à accompagner les pouvoirs publics décentralisés dans la mise en œuvre de services publics d'emploi locaux sont soutenues par des PTF :

- **Le BIT accompagne les municipalités de Yaoundé 2 et Douala 4 dans la mise en œuvre d'un service de proximité digitalisé avec un kiosque en présentiel installé au sein des mairies.** Les jeunes venant solliciter des documents administratifs auprès de la commune sont informés qu'un service public de l'emploi existe à leur disposition. Une base de données des demandeurs d'emploi est ainsi progressivement élaborée au niveau de la commune. Les bénéficiaires ont la possibilité de s'informer des offres d'emploi existantes, s'enregistrer, et bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration de leurs CV. Ces services dits de « premier contact » permettent ensuite de rediriger les demandeurs d'emploi vers les bureaux du FNE plus spécialisés.
- **Le PNUD a conçu, en partenariat avec le MINEFOP, un guide d'ouverture et de gestion des bureaux d'emplois municipaux.** Ces bureaux sont chargés de mettre en œuvre la politique de formation et de l'emploi au niveau décentralisé. Ils se doivent de mettre en œuvre un nombre de services plus important indépendamment du FNE.

3.3.1.2 Conseil et orientation des migrants de retour dans le cadre du PARI-JEDI

Placé sous l'autorité du MINJEC, le PARI-JEDI est un mécanisme de mobilisation des jeunes camerounais de la diaspora en vue de leur retour et leur insertion socio-économique. Ce programme représente la pierre angulaire du système public d'orientation des migrants de retour : outre son rôle d'interlocuteur gouvernemental de l'OIM dans la coordination des activités de l'IC UE-OIM, le programme vise à prendre en charge l'ensemble des activités de mobilisation des Camerounais de l'étranger ou de retour de l'étranger. Le PARI-JEDI propose plusieurs parcours d'accompagnement à la réintégration, mobilisant plusieurs entités gouvernementales sous la supervision du MINJEC :

- L'ONJ est responsable du site qui constitue la plateforme principale d'enregistrement aux différentes formations et programmes proposés aux jeunes de 15 à 35 ans. La plateforme propose 59 offres de formation différentes, y compris celles dédiées aux migrants de retour.
- L'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), en charge des stages de « Réarmement moral et éducation civique ».
- Le Programme National de Volontariat (PNV), contribuant à certaines phases du stage de réarmement moral lors de la réintégration.

Les équipes du programme PARI-JEDI coordonnant les programmes de réintégration proposent trois types d'accompagnement :

- Un « programme d'accompagnement des migrants de retour en situation de détresse ou en situation précaire ». Ce programme compte 16 étapes d'accompagnement et se concentre sur les questions de vulnérabilité sociale.
- Un programme d'insertion sur le marché du travail pour les entrepreneurs « Retour – insertion de la diaspora (parcours entrepreneurial) » en 14 étapes, qui inclut des activités de renforcement de capacités ainsi qu'un soutien financier à la création de l'entreprise.
- Un programme d'insertion sur le marché du travail pour les salariés « Retour – insertion de la diaspora (parcours emploi salarié) » en 11 étapes, qui inclut un renforcement de capacités ainsi qu'un accompagnement vers et dans l'emploi (placement et soutien lors des premiers mois en tant que salarié pour s'assurer que le placement est pérenne).

Les résultats du PARI-JEDI restent cependant encore relativement limités. Depuis 2018, seuls 48 jeunes ont suivi le parcours salarié et 128 jeunes pour le parcours en auto-emploi. Ceci s'explique notamment pour des raisons budgétaires et un nombre de places limité dans les parcours de formation, selon les interlocuteurs du MINJEC rencontrés par Altai Consulting.^{xxxviii}

3.3.2 CONSEIL ET ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR DANS LE CADRE DE L'IC UE-OIM

Le processus de conseil et d'orientation des migrants de retour développé dans le cadre de l'IC UE-OIM, tel que prévu par les POS s'effectue en coordination avec les ministères concernés, notamment le MINJEC et son programme PARI-JEDI. La formalisation des POS a permis de mobiliser rapidement les acteurs pertinents, et la collaboration étroite avec des conseillers du MINJEC a permis à l'OIM de capitaliser sur la connaissance du marché de l'emploi local, permettant ainsi une mise en œuvre efficiente et adaptée au contexte local de l'orientation des bénéficiaires. Les conseillers du MINJEC mis à disposition de l'OIM avaient pour mission d'accompagner les migrants de retour sur le plan de la réintégration économique, de la phase de conseil et d'orientation jusqu'à l'élaboration de leur plan d'affaires. Ces conseillers ont été sélectionnés en interne selon leur disponibilité en interne et leurs compétences. La plupart travaille à un haut niveau d'expertise au sein du PARI-JEDI.

Pour favoriser l'adéquation entre les parcours de réintégration proposés et les intérêts et compétences des bénéficiaires, l'OIM s'est efforcée de fournir un processus de conseil et d'orientation en plusieurs étapes. La première interaction avec les assistants de la réintégration de l'OIM et/ou les conseillers du MINJEC a lieu dès l'arrivée des migrants de retour, qui reçoivent des informations quant aux opportunités disponibles et remplissent une fiche d'orientation. Ceux-ci organisent la procédure d'orientation vers les différentes filières techniques proposées à Yaoundé et Douala pour développer une AGR. Des référencements peuvent également être organisés vers d'autres partenaires : des formations avec le cabinet CIBLE pour l'entrepreneuriat, ou vers d'autres projets financés par des PTF, comme ARCHIPELAGO.

Si, au cours de la première année de mise en œuvre de l'IC UE-OIM, l'afflux inattendu de migrants de retour a retardé le démarrage du processus d'orientation des bénéficiaires, le renforcement des équipes de l'OIM dans le cadre du top-up régional de 2019 et la synergie avec

le gouvernement ont permis de rattraper ces retards. Selon l'enquête réalisée par Altai Consulting dans les régions Centre, Littoral et Ouest en 2020, près de la moitié (49%) des bénéficiaires camerounais indiquaient avoir reçu leur première séance d'orientation professionnelle dans le mois suivant leur retour, ce qui représentait la proportion la plus élevée de la sous-région^{xxxix}.

3.3.3 ROLE DU SECTEUR PRIVE DANS L'ORIENTATION DES MIGRANTS DE RETOUR

Il existe un certain nombre de cabinets de placement identifiés au Cameroun. L'OIM a récemment identifié sept entreprises qui pourraient faire l'objet d'échanges dans le cadre de futures activités. Cependant à ce stade, **aucune de ces institutions ne présente une expérience spécifique dans l'accompagnement de migrants de retour.** Par ailleurs, le modèle proposé par ces entreprises est souvent considéré comme coûteux et décrié par certains acteurs de la formation professionnelle. **Les partenariats avec de telles entités restent complexes en raison de leur modèle économique.** En effet, certaines prélèvent un pourcentage des salaires en cas de placement, voire contractent directement les entreprises recruteuses.

Focus Box 1 : Opportunités d'actions relatives à gouvernance de la réintégration

Opportunités d'actions liées à la pérennisation des structures mises en place dans le cadre de l'IC UE-OIM

- Les structures publiques en charge d'orienter les jeunes à la recherche d'emploi et/ou les migrants de retour au Cameroun (FNE, CIOP) ne semblent pas encore en capacité, dans un futur immédiat, d'assumer l'orientation et le suivi des parcours de réintégration des migrants de retour, aujourd'hui assurés par l'OIM.
- Dans ce contexte, le devenir des structures de conseil et d'accompagnement mises en place dans le cadre de l'IC UE-OIM au Cameroun constitue l'un des enjeux clés des prochaines phases de programmation. L'intégration des conseillers en orientation du MINJEC a constitué un important succès de l'IC et présente l'avantage de s'inscrire dans une perspective de durabilité et appropriation nationale, mais reste encore à une échelle limitée.
- Dans le cadre des prochains volets de programmation relative à la réintégration des migrants de retour, il serait par conséquent opportun de poursuivre cette approche, tout en soutenant et renforçant les capacités du PARI-JEDI pour encourager, au moyen terme, son autonomisation.
- Dans le même temps, les mécanismes d'intermédiation actuels sur le marché de l'emploi (FNE, CIOP) devraient être soutenus à travers un renforcement de leurs capacités humaines, financières et techniques afin que ces structures puissent remplir efficacement leur mandat, à la fois en faveur des jeunes et des migrants de retour.
- Le FNE a démontré un besoin de refonte de son système afin de mettre en œuvre de façon efficiente ses projets et diversifier son offre de service au niveau national. Cela devrait passer par la conception d'un système de suivi-redevabilité en mesure de garantir un minimum de résultats pour les activités mises en œuvre par le fonds. Par ailleurs, un soutien au recrutement et à la formation de conseillers, à la mise en place de bases de données adaptées, ainsi qu'au renforcement de leur présence en région pourraient être envisagés.
- Enfin, la recherche de synergies, voire une mutualisation, des services de proximité soutenus par le PNUD et le BIT pourrait être encouragée, en complémentarité avec les services du FNE, des CIOP et du PARI-JEDI. Une harmonisation des pratiques mises en

œuvre pourrait être envisagée, à moyen terme, sur la base des leçons apprises dans le cadre de chacune de ces approches.

Opportunités d'actions liées au renforcement de la gouvernance du marché de l'emploi

- Dans un contexte de concurrence institutionnelle entre acteurs publics, soutenir la mise en place du CNE serait pertinent afin de faciliter les arbitrages futurs en termes de politiques publiques au niveau du Premier ministre. Un plaidoyer en ce sens auprès du gouvernement Camerounais pourrait être entrepris au niveau de la DUE.
- Les cadres de concertation entre PTF et acteurs gouvernementaux en lien avec l'entrepreneuriat, l'accès à la microfinance, la formation ou le soutien au secteur privé devraient être significativement renforcés, à travers l'identification de chefs de file, l'échange régulier d'informations et la mise en œuvre de stratégies opérationnelles communes.
- La mise en place d'une Plateforme de coordination rassemblant les différents PTF intervenant dans les secteurs de la création d'emplois, de l'entrepreneuriat et de la FPT pourrait être envisagée, notamment pour permettre la centralisation de l'ensemble des opportunités rendues disponibles par les PTF en faveur des jeunes et des migrants de retour en particulier. Ces informations pourraient ensuite être partagées avec le FNE, les CIO, les services de proximité soutenus par le BIT et le PNUD ainsi que le PARI-JEDI.
- L'adoption et l'opérationnalisation du nouveau PANEJ pour la période 2021-2026 gagneraient à être appuyées afin de promouvoir une vision d'ensemble des besoins du secteur et une coordination optimisée entre les différents PTF intervenant dans sa mise en œuvre.
- La conception d'une Politique Nationale Migratoire avec une coordination de sa mise en œuvre au niveau des services du Premier Ministre permettrait d'ancrer à la fois les initiatives nationales et les interventions des PTF dans un même cadre stratégique.

4. ANALYSE ET CARTOGRAPHIE DES ACTEURS CLES DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET DE LA REINTEGRATION

4.1. FORMATION PROFESSIONNELLE

4.1.1. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

Il existe une grande diversité de centres de formation professionnelle au Cameroun, pour la plupart privés et localisés dans les principaux centres urbains, à Yaoundé et Douala. Pour l'année scolaire 2020-2021, le MINEFOP référençait un total de 1 761 centres de formation, 56 335 apprenants, et 12 564 formateurs^{xi}. Parmi ces centres figurent à la fois des institutions publiques coordonnées par le MINEFOP ou le MINJEC, et des centres privés, parfois intégrés au sein d'établissements de l'enseignement supérieur. Près des deux tiers (64,8%) du total des apprenants se trouvent dans la région Centre (41,5%) et dans la région du Littoral (23,3%). Leur formation est assurée par 691 centres dans la région Centre (dont 93% sont privés) et 412 centres dans la région du Littoral (dont 90,7% sont privés)^{xii}.

L'ensemble de ces centres fait face à un certain nombre de défis similaires, militant en faveur d'une réforme structurelle du secteur. Les principaux enjeux auxquels fait face le secteur de la formation professionnelle au Cameroun sont les suivants :

- L'implication trop limitée du secteur privé dans l'organisation de l'offre de formation et son inadéquation avec les besoins des entreprises ;
- La faible maîtrise de l'ingénierie de formation basée sur les compétences et le besoin de renforcement des capacités des enseignants ;
- Les difficultés à renouveler et à maintenir en état le plateau technique servant à la formation des apprenants ;
- Le montant élevé des frais de scolarité, représentant le premier facteur de décrochage des apprenants ;
- Le manque de flexibilité des institutions accrédités par le MINEFOP quant à la mise en œuvre de programmes innovants (proposant des parcours en alternance par exemple) ;
- La difficile insertion des diplômés.

Si, pour relever ces défis, des politiques publiques dédiées ont été élaborées, celles-ci ne sont pas systématiquement opérationnelles. Ainsi, des programmes tels que '*Train My Generation*' annoncé par le MINEFOP afin de contribuer aux objectifs de formation professionnelle de la SND n'est toujours pas finalisé. Certaines stratégies sectorielles ne sont pas à jour, et la révision du PANEJ (pour la période 2021-2026) est toujours bloquée et en attente d'un arbitrage au niveau du Premier Ministre. Enfin, une Stratégie nationale de l'éducation et de la formation, mentionnée par le MINEFOP lors des entretiens conduits par Altai Consulting en septembre-octobre 2022, serait en cours d'élaboration depuis un certain temps.

Au-delà de ces limites structurelles, les cycles de formation professionnelle proposés sont souvent inadaptes aux besoins spécifiques des migrants de retour. Ceux-ci sont, pour la majorité, à la recherche de formations qualifiantes de courte durée, financièrement accessibles, et offrant des perspectives de débouchés professionnels tangibles. Or, la plupart des cycles de formation existants au Cameroun sont relativement longs, d'une à trois années. Par ailleurs, les bourses publiques disponibles lors de la phase d'apprentissage sont relativement limitées et ne permettent d'accompagner qu'un nombre très limité d'apprenants chaque année. Enfin, très peu des formations proposées sont flexibles et en alternance. Bien qu'une attention soit portée à la pratique dans les *curricula*, les prérequis du MINEFOP pour obtenir une accréditation de formation impliquent souvent un schéma strict avec neuf

mois de formation dans l'institut et un stage de fin d'études d'une durée de trois mois, pour les formations les plus courtes. Ces formations longues et à plein temps ne sont pas nécessairement les plus adaptées aux besoins exprimés par les migrants de retour, qui privilégient souvent des formations rapides ou à temps partiel, leur permettant de s'insérer rapidement sur le marché du travail ou d'exercer une activité parallèle afin de générer des revenus.

Dans ce contexte, trois catégories de centres répondant aux critères de sélection retenus pour cette étude¹, ont été identifiés :

- **Les centres de formation professionnelle 'innovants'** soutenus dans le cadre du projet ARCHIPELAGO, lesquels ne s'appuient pas nécessairement sur les *curricula* établis par le MINEFOP.
- **Les centres de formation professionnelle publics ayant récemment été renforcés grâce à l'appui de PTF**, et dont les acquis pourraient être pérennisés dans le cadre de programmations futures. Ces centres recouvrent un écosystème d'institutions gérées par le MINEFOP ou le MINJEC avec des caractéristiques pouvant convenir à des profils différents en fonction du niveau d'éducation initiale, des attentes en termes de secteur, et de l'urgence à démarrer un emploi ou une AGR.
- **Les centres de formation professionnelle privés en croissance** dont certains pourraient intégrer des migrants de retour et bénéficier des bonnes pratiques récemment développées au sein des établissements pilotes soutenus dans le cadre du projet ARCHIPELAGO.

4.1.2. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR PAR LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

4.1.2.1. Les centres de formation professionnelle innovants

Le projet ARCHIPELAGO² a contribué à l'élaboration de cursus innovants, au sein de centres disposant de plateaux techniques et d'enseignants de qualité. Ces cursus interviennent dans les domaines de la transformation agro-alimentaire et de la mécanique automobile et sont logés au sein de quatre institutions localisées dans les régions de Yaoundé et Douala. Il s'agit, pour la transformation agroalimentaire, du Centre d'Incubation Pilote (CIP) à Douala et de l'Institut Agricole d'Obala localisé dans la région de Yaoundé. Dans le domaine de la mécanique automobile, il s'agit du Centre de formation Professionnelle d'Excellence (CFPE) situé dans la région de Douala et du 'NYC Motors', dans la région de Yaoundé.

La formation dispensée dans le cadre de ce programme est basée sur l'approche duale, permettant la mise en place d'une formation en alternance entre les centres et les entreprises. La formation suivie par les apprenants se déroule sur quatre mois ; après chaque semaine au sein du centre, deux semaines en entreprise sont proposées aux bénéficiaires. Au total, la formation comprend cinq semaines au centre et 11 semaines en entreprise, soit 70% de la formation en poste. Un avantage significatif de ces centres est la diversité des plateaux techniques disponibles, lesquels proposent à la fois des machines de pointes et des dispositifs plus traditionnels que les étudiants seront également susceptibles d'utiliser dans leur activité professionnelle. Cette approche nouvelle au Cameroun permet d'assurer l'employabilité des apprenants dans le temps court et convient donc particulièrement bien aux profils des migrants de retour. Depuis le début de la mise en œuvre du projet ARCHIPELAGO fin

¹ Voir section 2.1. Les critères retenus sont : La qualité de l'accompagnement proposé mesurée par le taux d'insertion sur le marché de l'emploi des bénéficiaires de ces institutions ; L'adéquation des critères de sélection des bénéficiaires avec le profil des migrants de retour ; L'expérience de ces institutions dans l'accompagnement de publics vulnérables ; La disponibilité à court ou moyen terme de ces institutions à intégrer des migrants de retour dans leur programmation

² Avec sa composante « formation sur la transformation agroalimentaire et la réparation automobile »

2020, 98 bénéficiaires ont suivi le programme de transformation des produits agricoles, 75 la filière mécanique, et 78 migrants de retour la filière entrepreneuriat¹.

Si la collaboration avec la CCIMA, partenaire du projet, s'est révélée positive, les relations avec les entreprises se sont révélées plus complexes. En effet, il était attendu des chefs d'entreprises qu'ils jouent un rôle de formateurs pour les apprenants en alternance dans leur structure, de façon beaucoup plus engagée que lors d'un stage classique. La CCIMA estime que deux axes d'amélioration existent : 1) accompagner les entreprises dans plusieurs secteurs pour encourager l'adoption de l'approche par alternance, qui n'est pas naturelle au sein des entreprises camerounaises ; et 2) continuer les discussions avec le MINEFOP afin de mettre à jour le référentiel de formation pour intégrer l'approche duale d'alternance d'ARCHIPELAGO dans les cursus agréés du Ministère.

Tableau 2 : Centres de formation innovants avec lesquels la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	PTF/bailleurs	Axes d'intervention	Zones géographiques
CFPE (FP#1)	KOIKA ARCHIPELAGO	Formation DTS et CQP dans 20 filières industrielles et 10 filières tertiaires	Douala
CIP (FP#2)	ARCHIPELAGO BAD	Formation certifiante dans la transformation de produits agricoles	Douala
IAO Obala (FP#3)	ARCHIPELAGO	Formation qualifiante à la gestion d'exploitation agricole, à l'élevage, à la production maraîchère et à la transformation de produits agricoles	Centre
Méca Auto NCY Motors (FP#4)	ARCHIPELAGO	Formation qualifiante à la mécanique automobile, à la conduite professionnelle, et aux autres métiers d'entretien des automobiles	Yaoundé

4.1.2.2. Les centres de formation professionnelle publics

Le MINEFOP et le MINJEC proposent chacun des offres de formation, dont certains parcours pourraient être compatibles avec les attentes des migrants de retour. Cependant, les programmes proposés présentent un certain nombre de faiblesses et ne sont encore que partiellement opérationnels.

Centres gérés par le MINEFOP

- **Les Centres de Formation Professionnelle d'Excellence (CFPE)** de Yaoundé et de Douala disposent d'une capacité d'accueil importante et constituent une référence dans le domaine de la FPT. Le MINEFOP envisage d'allonger la durée des formations dispensées par ces centres pour proposer des Diplômes de Qualification Professionnelle (DQP) sur une durée de deux ans. Ces centres sont en mesure d'adapter les cursus de formation pour intégrer des approches en alternance sur un temps court comme dans le cadre du projet ARCHIPELAGO. Le CFPE de Douala est notamment noté comme un centre innovant dans la section ci-dessus. Cela est permis grâce au travail de fond mené depuis la création du centre grâce à la KOIKA,

¹ Il est à noter que 10 élèves des filières Transformation de produits agricoles et Mécanique sont également des migrants de retour référencés par l'OIM.

l'agence de développement Sud-Coréenne ayant financé le centre, la conception des premiers cursus et la formation des formateurs. Cela s'appuie également sur le travail plus récent du projet ARCHIPELAGO mobilisant : 1) des acteurs locaux dont la CCIMA et le BMN pour les études de marchés et l'analyse de besoins ; ainsi que 2) le soutien de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) des Pays de la Loire en France pour la conception du projet et le renforcement de capacités.

- **Les Centres de Formation Professionnelle Rapide (CFPR)** sont au nombre de cinq, dont un à Yaoundé et un à Douala. Ces centres sont uniquement financés par des subventions publiques du MINEFOP, et leurs moyens sont par conséquent plus limités, mais ils proposent cependant des formations courtes et professionnalisantes. Grâce aux différents programmes de renforcement des compétences, ces centres peuvent bénéficier de formateurs formés au sein de l'Institut National de Formation des Formateurs et de Développement des Programmes (INFFDP) fondé grâce à l'appui de la KOIKA.

Par ailleurs, en partenariat avec l'AFD, la construction de deux types de centres est également prévue. Ceux-ci pourraient, à l'avenir, accueillir des migrants de retour.

- **Les Centres de Formation aux Métiers (CFPM)** hors des régions Centre et littoral. Les formations prévues à terme doivent proposer des formations à 50% en entreprise. L'organisation de ces centres devrait prendre la forme de groupements d'intérêt public (GIP) qui mobiliserait les petites entreprises des secteurs concernés. Chaque centre se concentrera sur le travail des matières majeures du bassin économique (secteur primaire) dans lequel il se trouve (Maroua : élevage ; Bartois : bois ; Banjoun : Maraîchage). Leur construction est en cours de finalisation. Le format des formations, très professionnalisantes, pourrait être adapté aux besoins des migrants de retour, cependant la localisation géographique des centres et leur spécialisation sur le secteur primaire sont moins susceptibles d'y correspondre.
- **Les Centres de Formation Professionnels et Sectoriels (CFPS)** sont mieux positionnés en termes de couverture géographique. Deux de ces centres sont prévus dans la région de Douala. Ils prévoient d'accueillir des élèves avec un diplôme du premier cycle du secondaire (BEPC, CAP) ou des profils ayant déjà une expérience professionnelle et pouvant justifier du niveau suffisant. Les durées de formation initiale prévues sont de 6 mois à 3 ans en fonction de la filière. Cependant, bien que le contrat C2D¹ à l'origine du projet ait démarré en 2010, leur construction n'est pas finalisée à ce stade en raison de points bloquant au niveau de la gouvernance du GIP en charge de ces centres. En particulier, le niveau d'investissement financier des différents membres du GIP, notamment entre le GICAM et le MINEFOP, n'a pas été déterminé à ce stade.

Centres gérés par le MINJEC

Le MINJEC coordonne l'action des CMPJ, lesquels proposent aux jeunes de moins de 35 ans des formations professionnalisantes selon des modalités spécifiques à chaque centre. Les CMPJ sont des centres locaux dont l'objectif est de faciliter la mise en œuvre de la politique du MINJEC auprès des jeunes. Trois principaux centres proposent des parcours de formation professionnelle aux jeunes de 16 à 35 ans à Douala et Yaoundé. Il s'agit notamment du CMPJ Madagascar situé à Yaoundé, et du CMPJ de Douala, lesquels ont chacun établi des partenariats avec des centres de formation professionnelle privés et agréés. Le CMPJ Rémy à Mimboman, en bordure de Yaoundé, propose quant à lui des formations certifiantes directement dispensées au sein du centre par les formateurs recrutés à cet effet. En tant qu'opérateurs du MINJEC, les CMPJ proposent déjà des

¹ Le contrat de désendettement et de développement (C2D) est un outil qui permet de reconvertir la dette de certains pays. Concrètement, une fois qu'un pays pauvre très endetté a signé un C2D avec l'AFD, le pays continue d'honorer sa dette jusqu'à son remboursement et, à chaque échéance remboursée, l'AFD reverse au pays la somme correspondante sous forme de don. Celle-ci sert alors à financer des programmes de lutte contre la pauvreté. »

programmes spécialisés de réinsertion économique des migrants de retour avec les programmes de réintégration prévus dans le cadre du PARI-JEDI. Cependant, comme évoqué plus haut, ceux-ci ne concernent qu'un nombre limité de bénéficiaires chaque année.

L'une des principales difficultés rencontrées par les CMPJ concerne les moyens limités à leur disposition pour investir et entretenir les plateaux techniques. La GIZ a ainsi révisé sa programmation dans le cadre du PARSE II, afin d'inclure des activités moins ambitieuses avec les CMPJ partenaires du projet en raison de vols du matériel dans les enceintes des CMPJ au Nord du pays.^{xiii} Elle envisage de développer son offre de service en formation professionnelle à travers des organismes de formation professionnelle privés lors de la phase III du projet. Il est aussi à noter que l'OIM s'est appuyée sur les CMPJ pour organiser des formations professionnelles dispensées à des migrants de retour (suivies d'AGR au sein des CMPJ), mais en s'appuyant sur un système distinct contrôlé par l'OIM en parallèle de l'offre de service classique afin de s'assurer d'une utilisation adéquate des fonds alloués aux formations. Ces formations *ad hoc* ont été décrites comme utiles par certains des formateurs seulement sur certains profils spécifiques au sein des migrants de retour¹. Une sélection plus fine des participants a été suggérée par les intervenants consultés^{xiii}.

Tableau 3 : Centres de formation publics avec lesquels la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	Partenaires	Axes d'intervention	Zones géographiques
CFPE (FP#1)	KOIKA ARCHIPELAGO	Formation DTS et CQP dans 20 filières industrielles et 10 filières tertiaires	Douala
CFPR	MINEFOP	Centres spécialisés dans les formations courtes	Douala et Yaoundé
CMPJ Rémy (FP#5)	MINJEC OIM	Formation certifiante dans les services (hôtellerie/restauration, secrétariat, bureautique), les ouvrages métalliques, et la bureautique	Yaoundé
CMPJ Madagascar (FP#6)	MINJEC OIM Organismes de formation professionnelle locaux	22 filières BEP et CAP en partenariat avec des instituts de formation privés accrédités par le MINEFOP avec un équilibre entre les secteurs secondaire et tertiaire	Yaoundé
Programme PARI-JEDI (FP #7)	MINJEC OIM	Trois parcours de réintégration des migrants de retour : salarié, employé et vulnérable	Couverture Nationale
CMPJ Douala (FP#8)	MINJEC, OIM, Organismes de formation professionnelle locaux	22 filières BEP et CAP en partenariat avec des instituts de formation privés accrédités par le MINEFOP avec une concentration sur le secteur secondaire	Douala

¹ Comme mentionné précédemment, la formation portant sur la production maraîchère ne permettait pas de suivre un cycle de production complet. Ainsi, elle est apparue moins pertinente pour les bénéficiaires n'ayant pas encore d'expérience dans le secteur primaire. Par ailleurs, la différence d'expérience et de niveau entre les participants conduisait à niveler vers le bas le contenu des formations, limitant leur intérêt pour les bénéficiaires les plus expérimentés. En conséquence, une sélection plus approfondie des participants par niveau de compétences et de connaissances pourrait contribuer à l'amélioration du résultat des formations.

4.1.2.3. Les centres de formation professionnelle privés en croissance

Plusieurs instituts de formation professionnelle ont commencé à développer une offre de service significative au cours des dernières années et enrôlent un nombre croissant d'apprenants. Certains affichent une forte croissance avec des cohortes annuelles de plus de 1 000 élèves. La plupart de ces centres sont agréés par le MINEFOP et suivent les programmes types du ministère. Ils présentent plusieurs avantages pour l'intégration des migrants de retour dans des parcours de formation, notamment :

- Une forte capacité de prise en charge avec des cohortes assez larges ;
- Des taux de déperdition relativement faibles et une insertion correcte sur le marché du travail ;
- Pour certains, des approches flexibles avec des formations de courte durée ou en alternance, suggérant leur capacité d'adaptation pour des cursus innovants.

Cependant, ces instituts ont partagé les mêmes enjeux que les autres institutions lors des entretiens, notamment des difficultés pour renouveler leurs plateaux techniques et proposer des frais de scolarité bas pour les étudiants les plus vulnérables.

Tableau 4 : Centres de formation privés avec lesquels la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	Partenaires	Axes d'intervention	Zones géographiques
CIS Formation & CIS Santé (FP#9)	FNE	Formation certifiantes (CQP/DQP/AQP) dans les filières de la santé, les techniques industrielles et maintenance, les techniques de gestion et de management, les technologies multimédia et le graphisme	Yaoundé et Douala
ISEMT / CFPI (FP#10)	FNE CCA Banque	Formations BTS dans le commerce, l'hôtellerie/restauration et l'informatique	Yaoundé
Université Jagora (FP#11)	ECLEE (<i>European Center for Leadership and Entrepreneurship Education</i>) Université Moulay Ismail – Meknès GICAM	Formation DUT dans les filières industrielles et informatiques	Yaoundé
Institut le Bon Berger (FP#12)	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR)	Formations BTS dans les secteurs de la santé, de l'hôtellerie restauration et de l'agriculture	Yaoundé
HEHIPEDS (FP#13)	-	Formation professionnelle en mécanique, technologie, et métiers du développement	Yaoundé
ISMTI (FP#14)	-	Formation BTS dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire	Yaoundé

ISTO (FP#15)	Association des ressortissants Camerounais de l'Ontario (ARCO)	Santé, informatique, gestion, industrie	Yaoundé et Deido
ISSBA (FP#16)	-	Formation certifiante et BTS dans les secteurs primaire et secondaire	Yaoundé
Collège De La Salle	Frères des Ecoles Chrétiennes	Enseignement technique : Construction mécanique ; Electronique ; Mécanique automobile ; Génie électrique	Douala

4.1.3. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT DANS LE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

La BAD est en cours d'instruction d'un projet d'accompagnement du MINEFOP proposant une refonte holistique du système de formation professionnelle. Le projet prévoit notamment une révision du cadre national de certification et du référentiel des programmes, la construction de nouveaux centres et le renforcement du plateau technique des centres existants (notamment en créant des centres directement dans des grandes entreprises en développement au Cameroun) et des formations de formateurs. 45 milliards FCFA sont financés par la BAD sous forme de prêt. L'institution est en recherche de co-financement pour financer l'intégralité du projet (61,3 milliards FCFA) et le projet est toujours en cours d'instruction.

Par ailleurs, plusieurs PTF ayant financé le secteur de la FPT au cours des dernières années au Cameroun sont actuellement en train de conclure leurs phases de mise en œuvre. Ils sont actuellement en recherche de partenaires pour leurs futures programmations. C'est notamment le cas de l'AFD qui a financé la conception et la construction de plusieurs centres de formation professionnelle dans le cadre des C2D successifs. L'AFD arrive à la fin du troisième volet de financement C2D avec un fonds de réserve à engager en 2023, qui représentera essentiellement une année de cadrage pour ses futurs projets. La GIZ est également en cours de définition de sa programmation pour les trois années à venir et cherche à démarrer un troisième volet du programme PARSE (PARSE III) s'appuyant sur les bonnes pratiques identifiées au cours de la phase II.

Enfin, plusieurs PTF sont des acteurs visibles en termes de formation professionnelle avec qui une coordination pourrait s'avérer bénéfique, tant en termes de bonnes pratiques existantes qu'en termes de future programmation. Notamment, la KOIKA a financé le CFPE de Douala ainsi que l'INFFDP et pourrait constituer un partenaire intéressant en matière de capitalisation. De plus, la Banque Islamique de Développement a annoncé en juillet 2022 la création d'un nouveau centre de formation professionnelle aux métiers du textile dans le pays^{xliv}.

Tableau 5 : Autres acteurs clés intervenant dans le secteur de la formation professionnelle avec lesquels un renforcement de la coordination pourrait être envisagée

Structure	Projet	Secteur d'intervention	Zones géographiques	Statut des projets
AFD (FA#1)	Contrat de Désendettement et de Développement (C2D)	Financement de la construction de plusieurs centres de formation professionnelle	National, y compris Douala et Edéa dans les zones de l'étude	En cours de finalisation, 2023.
	AFOP	Formation professionnelle dans le secteur agricole, appui à l'entrepreneuriat	Tout le pays avec un concentration sur les zones littorales et le Nord	En cours de finalisation, 2023.
GIZ (FA#2)	PARSE II	Formation professionnelle pour les publics vulnérables	Nord du pays	En cours de finalisation, 2022.
BAD (FA#3)	Projet d'Appui à la Promotion de l'Entreprenariat, à l'Amélioration des Compétences (PEAC)	Renforcement du système national de formation professionnelle et accompagnement des entreprises	Tout le pays	En cours d'instruction, validation prévue T1 2023
KOIKA	N/A	Renforcement du système national de formation professionnelle (construction de centre de formation et de l'Institut National de Formation des Formateurs)	Tout le pays	Passé

Focus Box 2 : Opportunités d'action dans le secteur de la formation professionnelle

Opportunités d'action en soutien à la réintégration des migrants de retour

- L'Union européenne a l'opportunité de s'appuyer sur sa programmation actuelle, les projets ARCHIPELAGO soutenant les institutions les plus en pointe sur la question de la formation professionnelle au Cameroun. La future programmation pourrait s'assurer de la pérennité des initiatives et des modèles développés dans le cadre des projets ARCHIPELAGO, et de leur accessibilité aux migrants de retour.
- L'UE pourrait également soutenir la formation des formateurs des centres gérés par le MINJEC et le MINEFOP, financer la rénovation d'infrastructures quand cela est nécessaire, participer à l'acquisition du matériel pédagogique (souvent insuffisant), et soutenir le développement de formations de courte durée adaptées aux besoins des migrants de retour. Ces actions devraient être menées en coordination avec les PTF déjà impliqués dans le secteur, et répondre aux besoins complémentaires à leurs actions (BAD, AFD). Dans ce cadre, l'UE pourrait éventuellement envisager un cofinancement du futur projet de la BAD, qui pourrait permettre de s'assurer ainsi de la prise en compte des

migrants de retour au sein des profils vulnérables ciblés dans le projet. Par ailleurs, un co-financement représenterait une opportunité de pérenniser les réussites du projet ARCHIPELAGO dans le système de formation professionnelle national.

- Plusieurs centres de formation professionnelle privés sont en forte croissance et pourraient prendre en charge des migrants de retour. Dans ce cadre, il serait opportun que ces centres puissent bénéficier d'un renforcement de leurs capacités afin de proposer des formations de la plus haute qualité (en prenant notamment exemple sur les approches en alternance développées dans le cadre du projet ARCHIPELAGO 'Programme de formation des jeunes sur la transformation agroalimentaire, la réparation automobile et l'entrepreneuriat').
- À moyen terme, le soutien au développement de la formation duale semble être une voie prometteuse, assurant une autonomie financière rapide aux migrants de retour.

Opportunités d'action en soutien au renforcement du secteur de la formation professionnelle

- Les structures de coordination sur la FPT mériteraient d'être développées à un moment clé où de nombreux acteurs sont en train de redéfinir leur programmation pour les prochaines années. Dans ce cadre, une réflexion sur les modalités de soutien aux institutions de formation professionnelle pourrait être engagée avec les principaux PTF : AFD, GIZ, BAD, KOIKA.
- L'Union européenne pourrait également soutenir la réforme / l'actualisation de la stratégie nationale de formation professionnelle, par un plaidoyer politique renforcé auprès des autorités camerounaises en coordination avec la BAD, impliquée sur cette question dans le cadre projet PEAC, en partenariat avec le MINEFOP. Enfin, l'élaboration d'un cadre de concertation, coordination et suivi-évaluation des actions en cours dans le domaine de la FPT pourrait être soutenu afin d'optimiser les ressources investies par les PTF dans le secteur.
- Afin de répondre à la problématique liée à l'inadéquation entre les filières proposées et les besoins du marché, un audit sur la pertinence des filières proposées dans les établissements de formation et l'encouragement de la réforme des *curricula* en étroite concertation avec le secteur privé.
- La conception, l'élaboration et la mise en place d'établissements de FPT spécialisés dans un secteur porteur en termes d'emploi pourrait être étudiée sur le modèle des Centres de Formation Professionnelle de deuxième et troisième génération développés au Sénégal avec le soutien de la Banque mondiale, de l'AFD ou encore de LuxDev.
- Les structures partenaires de l'OIM ont souligné le besoin d'aide à l'insertion professionnelle et à l'accompagnement post-formation (mise en réseau, recommandations auprès d'entreprise, appui à la gestion administrative, etc.) : l'UE pourrait soutenir la mise en place de cellules d'appui à l'insertion professionnelle, voire d'incubateurs suivant les bonnes pratiques identifiées par les initiatives récentes (CIP, Graine de Talent comme détaillé dans la section ci-dessous) au sein des centres de formation afin d'assurer l'insertion et le suivi des jeunes formés.

4.2. ENTREPRENEURIAT, AUTO-EMPLOI ET SERVICES FINANCIERS

4.2.2. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

Compte tenu de la faiblesse du secteur privé, le secteur de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi offrent les meilleures perspectives de réintégration en faveur des migrants de retour. L'OIM a notamment privilégié ce mode de réintégration à travers le montage de projets individuels, collectifs ou communautaires. L'accompagnement consistait le plus souvent en un appui au montage de projet et à une mise à disposition de kit ou matériel de lancement.

L'intervention des PTF dans le secteur de l'entrepreneuriat / auto-emploi a contribué à renforcer les capacités du secteur, notamment celles des incubateurs locaux. Parmi les projets portés par ces PTF, certains ont pour objectif premier de renforcer la cohésion sociale au sein de communautés ciblées, alors que d'autres adoptent une vision plus économique et visent à créer des filières porteuses en soutenant des microentreprises, en particulier dans le domaine agricole. Les programmes d'auto-emploi et d'entrepreneuriat constituent les principales activités développées par les bailleurs. Ces programmes d'accompagnement vers l'auto-emploi sont souvent adossés aux formations professionnelles classiques afin d'accompagner l'insertion des étudiants sur le marché du travail.

Ces programmes proposent deux principaux types d'accompagnement :

- **Le développement d'incubateurs d'entreprises publics et privés.** Plusieurs projets ont contribué au développement d'institutions sur l'ensemble du territoire avec des expériences pilotes réussies (PEA-Jeunes, CIP, Graine de Talent comme détaillés ci-dessous). Les incubateurs d'entreprises font maintenant face à des enjeux de croissance et cherchent à coordonner leur développement et harmoniser leurs pratiques. Cela se traduit par la récente constitution d'un réseau d'incubateurs national et la création d'une accréditation par le MINPMEESA.
- **L'accompagnement à l'entrepreneuriat ou à l'auto-emploi au sein des filières agricoles.** Un certain nombre de PTF ont chacun développé des programmes de développement de chaînes de valeur agricole se concentrant soit sur un bassin de production au niveau régional, soit sur une chaîne de valeur au niveau national, c'est notamment le cas de la BAD avec le renforcement de chaînes de valeur au niveau national, du FIDA avec le programme PEA-Jeunes sur certains bassins de production, et de l'AFD avec le continuum de projet ACEFOP, ACEFA et TRANSFAGRI.

Le développement de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat est cependant limité par trois principaux défis que les différents PTF actifs sur le secteur contribuent à relever : 1) l'accès aux intrants de qualité pour les autoentrepreneurs, notamment aux importations de matériel répondant à un certain nombre de normes techniques, 2) le partage de bonnes pratiques et la collaboration entre microentreprises dans une économie informelle et 3) l'accès aux services financiers. Plusieurs bonnes pratiques ont été identifiées par les PTF au cours des dernières années et sont détaillées dans la section suivante.

Les difficultés d'accès au financement demeurent l'une des principales limites à l'insertion professionnelle des jeunes, et des migrants de retour en particulier. Les services financiers demeurent sous-développés et chers au Cameroun, le taux de bancarisation est faible et les banques se montrent frileuses au moment d'accorder des prêts. Le plus souvent, les banques ne proposent pas de modalités de prêts adaptés à l'auto-emploi et aux entrepreneurs dans le secteur informel. L'obtention de prêts est conditionnée à la production d'une documentation administrative conséquente, souvent inaccessible à la plupart des migrants de retour. Par ailleurs, la sélection des projets s'opère généralement selon des critères de solvabilité et de rentabilité qui ne correspondent pas à la situation des projets portés par les migrants de retour. Certains PTF sont eux-mêmes réticents à proposer des

prêts dans leur programme d'accompagnement en raison du risque financier pour des entreprises considérées comme trop jeunes pour pouvoir rembourser des prêts. Des AGR sont souvent proposées en début de projet afin de permettre une réintégration progressive des bénéficiaires.

Focus Box 3 : Tentatives de réponses aux problématiques d'accès aux services financiers des personnes en auto-emploi et des entrepreneurs.

Évolution des modalités de financement au CIP Douala après l'expérience du PEA-Jeunes :

Dans le cadre du Programme PEA-Jeunes, le CIP proposait un modèle de financement standard à ses bénéficiaires : 10% du montant du projet était financé directement par les bénéficiaires (le plus souvent pour l'achat d'intrants), 40% du projet était financé par le CIP (notamment pour l'achat de matériel de production), et 50% par un emprunt bancaire une fois le plan d'affaires finalisé. Plusieurs problématiques ont été rencontrées :

- Un investissement de départ insuffisant (le financement de départ octroyé par le programme PEA-Jeunes ne suffisait pas à financer l'acquisition des équipements nécessaires). Les bénéficiaires avaient alors recours au crédit productif avant même de produire, si bien que les mensualités commençaient à courir avant la phase de production ;
- Par conséquent, un taux de recouvrement des prêts particulièrement faibles.

Pour les prochaines cohortes, le CIP envisage de mettre progressivement en place un fonds de financement renouvelable, en partenariat avec le MINEPAT. Ce système consisterait à financer au fur et à mesure les entreprises pré-identifiées et fournissant directement les bons outils de production importés de l'étranger. Le remboursement serait échelonné progressivement et ne débiterait qu'au début de la deuxième année d'activité des entreprises.

4.2.3. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR PAR L'ENTREPRENEURIAT ET L'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS

Trois réseaux d'incubateurs spécialisés dans la prise en charge de profils vulnérables sont en mesure de participer à la réintégration des migrants de retour. Graines de Talent (GDT) ou le Centre d'Incubation Pilote, lesquels ont vu le jour grâce à de précédents financements de l'Union européenne (projets ARCHIPELAGO), constituent aujourd'hui des institutions clés de l'écosystème entrepreneurial du Cameroun, et sont particulièrement bien adaptés à la prise en charge de publics vulnérables, comme les migrants de retour.

- **L'association 'Graines de Talent' entretient le plus vaste réseau d'incubateurs spécialisés dans la prise en charge des profils les plus vulnérables au Cameroun.** Elle dispose d'un incubateur situé au sein du CMPJ Rémy et propose des services d'incubation, d'accélération ainsi que des partenariats avec des institutions de microfinance. Elle a ainsi pris en charge quelques 300 jeunes grâce aux fonds publics alloués dans le cadre du Plan Triennal Spécial Jeunes et 400 autres grâce à des fonds privés. Par ailleurs, l'association capitalise sur les leçons apprises de son activité depuis sa fondation en 2013 afin de répliquer le modèle d'incubateur développé au sein de 56 CMPJ sur l'ensemble du territoire (Projet « *CMPJ Incubators* »).
- **Le programme PEA-Jeunes a conduit à la création d'une plateforme d'incubateurs spécialisés dans les chaînes de valeur agricoles,** qui pourraient participer à la réintégration des migrants de retour. Parmi les 16 incubateurs du programme, 10 ont déjà rejoint la plateforme agréée par le MINMPEESA. La stratégie du programme inclut également une composante relative à la prise en charge des profils vulnérables, notamment des communautés isolées et une composante genre. La stratégie d'inclusion du PEA-Jeunes a remporté le prix du FIDA à l'international pour l'accompagnement des populations vulnérables.

- **Le CIP Douala fait partie du programme PEA-Jeunes mais a développé sa stratégie propre, en partenariat avec la CCIMA** (dont il est une structure technique autonome). Le Centre pilote a été créé en juillet 2010, à la suite de la crise alimentaire de 2008. Son objectif est de développer des initiatives de transformation de matière première agricole et éviter les pertes en phase de post-production. Le centre actuel est un centre de seconde génération instauré en 2020 et s'appuyant sur les leçons apprises lors premières années de mise en œuvre. La CCIMA envisage de répliquer le modèle de ce centre dans plusieurs régions du pays. La force du CIP Douala repose notamment sur la diversité de son plateau technique qui permet d'accompagner un grand nombre de projets dans les étapes de transformation des produits alimentaires.

Ces structures interviennent à différentes étapes des cycles de projets et pourraient donc être sollicitées tout au long des parcours de réintégration. Les incubateurs sont plus adaptés pour offrir une assistance à l'arrivée, alors que les programmes d'accélération pourraient quant à eux être mobilisés dans un second temps, une fois l'activité du bénéficiaire engagée sur une trajectoire durable.

Étant donné les difficultés rencontrées par les programmes existants pour proposer des systèmes de financement adaptés aux activités des migrants de retour, il serait judicieux d'envisager des échanges avec les services financiers via des PTF et programmes ayant déjà des expériences avec des institutions financières. Les organisations listées ci-dessous en donnent quelques exemples ; et la FP#19 dédiée à la Caisse d'Épargne et de Crédit (CEC) du Cameroun propose un exemple de services financiers types proposés par ces institutions.

Tableau 6 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	Partenaires	Axes d'intervention	Zones géographiques
PEA-Jeunes (FP#17)	FIDA MINADER MINEPIA	Incubation et accélérateur d'entreprise sur plusieurs chaînes de valeur agricoles	Tout le pays
Graines de Talent (FP#18)	UE, MINJEC, SIAD	Incubateur d'entreprises, accélérateur d'entreprises, financement de projets	Tout le pays
Caisse d'Épargne et de Crédit (CEC) (FP#19)	-	Financement de structures et de projets d'entreprise dans différentes filières : Artisanat ; Petit commerce ; Petits élevages. Education financière.	Douala
CIP (FP#2)	BAD PEA-Jeunes ARCHIPELAGO	Incubateur et accélérateur d'entreprise dans le domaine de la transformation agricole	Douala (à terme tout le pays)

4.2.4. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT DANS LES SECTEURS DE L'ENTREPRENEURIAT ET L'ACCES AUX SERVICES FINANCIERS

Au Cameroun, comme ailleurs dans la sous-région, il existe de nombreux projets internationaux ne ciblant pas directement les migrants de retour mais visant à faire émerger des entrepreneurs. Au-delà des incubateurs, un grand nombre de PTF proposent des projets sur des questions de résilience (employabilité, AGR et entrepreneuriat) et pourraient proposer des services pertinents aux migrants de retour, ou faire l'objet de partenariats dans le cadre de futures phases de programmation :

- **La GIZ** est en cours de finalisation de la phase II du projet PARSE et en cours de conception sa phase III. Le projet vise notamment à accompagner les jeunes dans le Nord du pays dans

la création et le développement de projets entrepreneuriaux. La GIZ met également en œuvre cinq projets régionaux couvrant divers secteurs liés à l'engagement de la diaspora et à l'emploi des jeunes. Dans le cadre du PARSE III, la GIZ envisage de collaborer avec le MINJEC en vue de l'application de bonnes pratiques par les incubateurs des CMPJ et le ciblage des apprenants les plus prometteurs dans la voie entrepreneuriale. Elle prévoit par ailleurs de développer des formations liées aux énergies renouvelables, domaine évalué comme porteur. La GIZ met en œuvre le programme « SIFA - *Skills Initiative For Africa* » financé par l'UE, en partenariat avec le MINEFOP et le Groupement Inter Patronal du Cameroun – GICAM en vue de développer l'entrepreneuriat mais aussi l'employabilité des jeunes.

- **Le PNUD** met en œuvre plusieurs initiatives proposant un accompagnement holistique des jeunes dans le développement de leurs activités économiques et leur insertion sur le marché de l'emploi : renforcement des compétences, soutien matériel et financier, facilitation de l'accès aux marchés. Ces activités s'effectuent à travers plusieurs projets déployés dans le Nord et le Sud-Ouest du pays (*Rapid Financing Facility, Accelerator Lab, Youth Connekt*).

L'entrepreneuriat agricole est très soutenu par les partenaires internationaux. Un nombre significatif d'acteurs mettent en œuvre des projets visant à développer les chaînes de valeur en milieu rural et interviennent, pour ce faire, à différents niveaux (production, transformation, commercialisation). Mobiliser ces acteurs permettrait de diversifier les appuis à l'entrepreneuriat en dehors de la capitale, et bénéficier de leur expertise technique. Les projets soutenant l'entrepreneuriat agricole sont nombreux et divers (Tableau 7) ; l'AFD, la FAO et la BAD constituent les acteurs clés dans ces domaines.

- **L'AFD propose des programmes complémentaires à l'essor entrepreneurial dans le domaine agricole.** L'agence finance trois projets proposant un continuum de services aux petits producteurs : 1) le programme AFOP propose une formation professionnelle aux petits agriculteurs suivie de subventions à l'entrepreneuriat ; 2) le programme ACEFA offre du conseil technique agricole aux bénéficiaires sortis du programme AFOP ou aux agriculteurs déjà installés ; et 3) le projet TRANSFAGRI propose un soutien pour effectuer un passage à l'échelle et contribuer au développement commercial des PME.
- **La FAO** vient de terminer un projet pilote de production de tomate et d'oignons en zone périurbaine avec des objectifs de résilience (hausse de revenus des producteurs) et de sécurité alimentaire. Les bonnes pratiques identifiées pourraient être mises à l'échelle par un autre PTF dans les six potentielles zones ciblées dans la phase de cadrage.
- **La BAD** finance plusieurs chaînes de valeurs dans la production maraîchère et l'élevage à travers les projets de Développement des Chaînes de Valeur Agricoles (PDCVA) et de Développement des Chaînes de Valeur Élevage et Pêche (PDCVEP).

Plusieurs bonnes pratiques ont été identifiées et testées par différents PTF au cours des dernières années, contribuant à la pérennité des projets entrepreneuriaux soutenus :

- **L'accès à des intrants et à du matériel de qualité**, notamment le matériel de production, s'avère être un enjeu impactant la qualité et la durabilité des produits agricoles. Pour faciliter l'accès aux intrants de qualité, l'AFD a développé, dans le cadre du projet TRANSFAGRI, des chèques services en partenariat avec l'APME pour faciliter l'achat de matériel de production de qualité, et la mise en commun de services à partager entre microentreprises au niveau local.
- **Le partage de bonnes pratiques et la collaboration dans une économie informelle.** L'informalité du secteur dans lequel évoluent les TPE/PME engendre des difficultés pour se structurer en réseaux et collaborer efficacement au sein d'un territoire. Plusieurs initiatives travaillent actuellement à améliorer cette coordination au niveau local.
 - Dans le cadre du projet TRANSFAGRI, l'AFD vise à développer des « fonds pré-donneurs ». Ceux-ci ont pour objectif de mobiliser les acteurs économiques d'une même région à travers la création d'associations locales proposant des services de

mise en réseau, de coaching pour accéder aux services financiers, et de cartographies des acteurs.

- Dans le cadre du PARSE II, la GIZ a procédé à des appels d'offres visant à mobiliser les initiatives entrepreneuriales des jeunes en partenariat avec les municipalités dans des projets communs. Ce processus vise à accompagner progressivement les municipalités dans leur rôle accru avec la dynamique de décentralisation dans les politiques d'emploi, la résilience locale et la stabilité sociale. Ces enjeux ont été décrits comme particulièrement importants en particulier dans les centres urbains comme Douala et sa périphérie, où les déplacements de populations peuvent créer des tensions entre communautés.

Par ailleurs, en complément des projets de développement agricole, UNCDF pourrait constituer un partenaire afin de développer l'accès aux services financiers pour les migrants de retour. Bien que l'organisation ne mette pas directement en œuvre d'activités au Cameroun, elle dispose d'un bureau régional à Yaoundé. L'une des composantes des projets mis en œuvre dans la sous-région est de faciliter l'accès aux services financiers aux migrants de retour dans leur pays d'origine. UNCDF dispose d'une expertise régionale dans l'inclusion financière des migrants de retour sur laquelle il serait intéressant de capitaliser au niveau du Cameroun, à l'aune également de projets plus anciens menés par UNCDF sur les questions d'inclusion financière (Projet *Digital Financial Services*)

Tableau 7 : Autres acteurs clés intervenant dans le secteur de l'entrepreneuriat avec lesquels un renforcement de la coordination pourrait être envisagée

Structure	Projet	Zones géographiques	Statut des projets
AFD (FA#1)	AFOP	Tout le pays avec une concentration des activités dans les régions Nord et Littoral	En cours de finalisation, 2023
	ACEFA	Tout le pays	En cours de finalisation, 2023
	TRANSFAGRI	Centre, Littoral, Sud-Ouest, Ouest, Nord-Ouest, Adamaoua et Nord	En cours (fin programmée 2024)
FIDA	PEA-Jeunes	16 bassins dans quatre régions	En cours de finalisation, 2023
BAD (FA#3)	PDCVA	Tout le pays dans les bassins économiques identifiés	En cours de finalisation, 2022
	PDCVEP	Tout le pays dans les bassins économiques identifiés	En cours de finalisation, 2023
GIZ (FA#2)	PARSE II	Nord du pays	En cours de finalisation, 2022
	« SIFA - Skills Initiative For Africa »	National	En cours
FAO (FA#7)	Intensification de la production maraîchère	Littoral et Sud-Ouest	Récemment clôturé
UNCDF	Programmes régionaux SIDA et SDC	Régional – Afrique Centrale et de l'Ouest	En cours de finalisation, 2023

Opportunités d'action en soutien à la réintégration des migrants de retour

- La structuration en cours des incubateurs en réseaux et leur développement récent devrait ouvrir une fenêtre d'opportunité afin de référencer des migrants de retour vers diverses structures en fonction de leurs profils et de leurs attentes.
- L'UE pourrait apporter un soutien direct au développement des réseaux d'incubateurs les plus pertinents aux profils des migrants de retour, notamment ceux déjà installés au sein des centres de formation professionnelle les accueillant.
- L'inclusion d'un module de formation transversal dédié à l'entrepreneuriat dans le cadre de l'ensemble des *curricula* proposés par les EFPT pourrait être encouragée, en concertation avec les ministères concernés, les SAE, UNCDF et la Maison de l'Entreprise. De même, la création de centres d'incubation au sein des établissements de FPT pourrait être soutenue.

Opportunités d'actions en soutien au renforcement du secteur de l'entrepreneuriat et de l'inclusion financière

- La coordination avec les autres PTF appuyant activement les incubateurs / accélérateurs d'entreprise (FIDA, BAD, etc.), pourrait être consolidée. Les PTF intervenant dans le cadre de la stimulation des filières porteuses, notamment dans le secteur agricole, pourraient également être mobilisés dans le but d'accueillir davantage de migrants de retour parmi leurs bénéficiaires.
- L'UE pourrait envisager de jouer un rôle plus central dans la coordination entre les multiples projets de renforcement de l'écosystème entrepreneurial, ce qui favoriserait une utilisation plus optimale des ressources ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie plus cohérente entre les différents partenaires.
- Du point de vue de l'accès aux financements – volet clé du succès d'une stratégie de création d'emplois basée sur l'entrepreneuriat – l'UE pourrait envisager de soutenir plus activement l'offre financière et le développement de la microfinance au Cameroun afin de rendre l'offre existante plus attractive et accessible aux populations vulnérables.
- A cet égard, UNCDF pourrait fournir des éléments sur les possibilités de programmation en termes d'inclusion financière au Cameroun, sur la base des bonnes pratiques développées dans la région.

4.3. SECTEUR PRIVÉ

4.3.2. ÉTAT DES LIEUX DU SECTEUR

La réintégration des migrants de retour au sein d'entreprises camerounaises est limitée par la prédominance de l'emploi informel, le plus souvent exercé sous forme d'auto-emploi, et l'inadéquation des compétences des demandeurs d'emploi avec les besoins des entreprises.

L'essentiel de l'activité économique s'effectue de façon informelle^{1,xlv} et, au sein de ce secteur, 86% des femmes et 69% des hommes actifs exercent une activité indépendante. Par ailleurs, le manque d'adéquation des compétences acquises au sein du système éducatif avec les besoins des entreprises

¹ Il est estimé que 89,1% des Camerounais sont employés dans le secteur informel, soit 9,2 millions de Camerounais sur un total de 11 millions de salariés

constitue un obstacle significatif. Cette problématique a été mentionnée comme un enjeu majeur par la plupart des acteurs étatiques, PTF, et entreprises privées rencontrés par Altai Consulting.^{xlvi} En particulier, les personnes interrogées décrivent l'absence de profils de techniciens et le décalage entre, d'une part, des demandeurs d'emplois surqualifiés pour le marché du travail local et, de l'autre, des demandeurs d'emplois ne disposant d'aucune qualification.

Les corps intermédiaires représentant les entreprises sont encore peu nombreux et se concentrent autour de quelques acteurs clefs. La représentation de ces différentes entreprises est morcelée entre différents syndicats dont le principal reste le GICAM. D'abord créé en 1961 en tant qu'organe de représentation des entreprises françaises, le GICAM s'est mué en syndicat majoritaire des entreprises camerounaises. Le syndicat compte actuellement 927 membres, entreprises ou groupement d'entreprises. Il est impliqué dans la majeure partie des projets liés à la formation professionnelle développés par certains PTF comme l'AFD et la BAD. La CCIMA joue aussi un rôle important tant dans la mise en relation avec les entreprises que dans les projets innovants de formation professionnelle en lien avec les entreprises présentant un potentiel de recrutement (comme dans le cadre du projet ARCHIPELAGO).

Un certain nombre d'entreprises connaissent cependant une croissance significative et pourraient présenter des opportunités d'embauche en faveur des migrants de retour. Les principaux secteurs porteurs en termes d'embauche au Cameroun sont : l'industrie manufacturière, le commerce de gros et de détail (y compris l'hôtellerie-restauration), ainsi que les services dans les secteurs de la santé et des services financiers^{xlvii}. Deux types d'entreprises distinctes pouvant présenter des opportunités d'embauche ont été identifiées : 1) les grandes entreprises internationales implantées au Cameroun sous forme de franchises comme Carrefour ou Orange et 2) les T-PME locales se développant notamment à Douala dans certains secteurs spécifiques de l'industrie manufacturière. Au sein des PME cartographiées par les agences publiques sur le littoral (BSTP), près de la moitié d'entre elles se concentrent sur trois activités clefs : le génie civil, le génie électrique, et le génie mécanique^{xlviii}.

4.3.3. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION A COURT TERME DES MIGRANTS DE RETOUR PAR LE SALARIAT

Trois types d'acteurs pourraient être impliqués directement dans la réintégration des migrants de retour au sein des entreprises :

- **Les organisations de corps intermédiaires comme le GICAM et la CCIMA.** Celles-ci sont déjà largement impliqués dans les questions de formation professionnelle et de placement en entreprise à travers des projets phares comme ARCHIPELAGO. La mobilisation des entreprises membres à travers leurs politiques de responsabilité sociale pourrait constituer une première voie d'entrée pour le placement en entreprise des migrants de retour.
- **Les grandes entreprises engagées en faveur de la formation professionnelle :** il s'agit notamment d'Orange, SONARA, COMETAL, et ENEO. Un partenariat avec ces entreprises est prévu par la BAD dans le cadre du projet PEAC afin d'accueillir des structures de formation professionnelle directement en leur sein, ou à minima de prendre en charge des apprenants en alternance. Ces entreprises pourraient par exemple s'engager plus en aval sur le recrutement de personnel.
- **Les agences nationales en charge de la facilitation de la création et du développement des entreprises pourraient être en mesure de faciliter la mise en relation des entreprises et des migrants de retour.**
 - L'Agence de Promotion de Petites et Moyennes Entreprises (APME) a la charge de soutenir les PME dans leur processus de formalisation et leur développement. Elle dispose d'une base de données de l'ensemble des entreprises ayant bénéficié de ses services. Certaines d'entre elles bénéficient de crédits d'impôts en contrepartie de création d'emplois

au sein de leurs structures. L'APME pourrait référencer les migrants de retour formés vers les entreprises s'étant engagées à créer un certain nombre d'emplois.

- Le Bureau de Sous-Traitance et de Partenariat (BSTP) intervient dans le cadre de la mise en relation des grandes entreprises et des PME camerounaises. Dans ce cadre, il a déjà contribué à la création de 6 216 emplois directs grâce au contrat de sous-traitance facilité.^{xlix} Il dispose également d'une base de données pour le placement de profils spécialisés. Enfin, il organise des formations de profils spécialisés selon les normes internationales dans plusieurs secteurs, en partenariat avec des organisations de référence comme la fondation Schneider et l'Institut Panafricain pour le Développement (IPD). Le BSTP pourrait faciliter les formations de migrants de retour expérimentés dans un secteur, ainsi que leur placement dans des entreprises de son réseau.
- Enfin, il est de la responsabilité du FNE de s'assurer de l'intermédiation sur le marché du travail. Bien que cette institution connaisse des difficultés dans la mise en œuvre de ses projets, elle conduit actuellement des projets pilotes dans les municipalités de Douala et de Yaoundé avec le soutien du BIT, qui pourraient être exploités. Par ailleurs, le FNE pourrait être impliqué dans les grands projets de réforme du secteur de la formation professionnelle (comme le PEAC avec la BAD). Il pourrait être considéré comme un partenaire potentiel à supposer une provision suffisante en termes de budget et un changement de pratiques en termes de transparence et de redevabilité.

Tableau 8 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	Partenaires	Axes d'intervention	Zones géographiques
BSTP (FP#20)	ONUDI IPD	Mise en relation entre entreprises, développement des opportunités de sous-traitance, renforcement de capacité des sous-traitants	Douala
APME (FP#21)	AFD JICA UQTR	Montée en compétence des entreprises, facilitation aux investissements, aux services et au matériel	Couverture nationale
FNE (FP#22)	FCDO, OIM MINEPAT	Intermédiation et placement dans l'emploi	Couverture nationale

4.3.4. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT EN FAVEUR DU SECTEUR PRIVE

De manière générale, les acteurs rencontrés s'accordent sur la nécessité de développer une approche holistique et intégrée du développement du secteur privé, seule capable de soutenir l'intégration durable des jeunes générations sur le marché de l'emploi. Selon ces acteurs, cette approche devrait associer une réflexion et un plan d'action sur le développement des secteurs porteurs et des chaînes de valeur, de manière à promouvoir les conditions économiques nécessaires à la création d'un nombre significatif d'emplois durables en faveur des jeunes.

Le *Foreign, Commonwealth and Development Office (FCDO)* et l'*ONUDI* ont, à cet égard, développé des approches de stimulation des investissements et des exportations à travers, entre autres, un soutien aux structures nationales. Dans le cadre de la stimulation des exportations, le FCDO a notamment soutenu la CCIMA, le Conseil Interprofessionnel du Cacao & du Café, et le MINMPEESA. L'ONUDI intervient quant à elle grâce au soutien de l'UE depuis plusieurs années dans le cadre de la promotion des investissements au Cameroun et participe au renforcement des compétences des entreprises locales à travers le soutien aux agences publiques d'accompagnement

des PME. Son projet *ACP Business Friendly*, a permis la création d'une plateforme en ligne « *Invest in ACP* ». Elle vise à mettre en contact les 538 entreprises étrangères installées au Cameroun qui peuvent être intéressées par des investissements, avec des entreprises camerounaises en recherche d'investisseurs pour financer leur développement¹. Ce projet s'inscrit dans la continuité du Programme d'appui à l'amélioration de la compétitivité de l'économie camerounaise (PACOM) mis en œuvre par l'ONUDI entre 2013 et 2019 et déjà financé par le FFU. Celui-ci visait à développer les capacités des PME camerounaises en termes de compétitivité, management de la qualité et de respect des normes environnementales.

Tableau 9 : Autres acteurs clés intervenant dans le cadre du renforcement du secteur privé avec lesquels un renforcement de la coordination pourrait être envisagée

Structure	Projet	Zones géographiques	Statut des projets
ONUDI (FA#4)	<i>ACP Business Friendly</i>	National	En cours
FCDO	<i>UK Trade Partnership Programme</i>	National	En cours
GICAM (FA#6)	-	Douala	-

Focus Box 5 : Opportunités d'action dans le cadre de la réintégration par le salariat

Opportunités d'action en soutien à la réintégration des migrants de retour

- Le GICAM et la CCIMA disposent déjà d'une expérience de partenariat avec les PTF dans le cadre de la mise en œuvre de projets comme ARCHIPELAGO. Afin de pallier les limites des structures en charge de l'intermédiation sur le marché de l'emploi, le GICAM et CCIMA pourraient notamment être amenés à jouer un rôle plus important de placement des migrants de retour au sein des entreprises de leurs réseaux.
- Dans le cadre de la définition du projet PEAC, certains grands groupes (Orange, la SONARA – société nationale de raffinage du Cameroun, COMETAL, Eneo Cameroun – opérateur majeur du secteur de l'électricité, la Société camerounaise des dépôts pétroliers, le Port de Kribi) ont fait part de leur intérêt à participer aux programmes de formation professionnelle. Dans ce cadre, des synergies potentielles avec la BAD et le MINEFOP pourraient être explorées, notamment pour que les migrants de retour puissent être inclus au sein de la cible de bénéficiaires du projet.

Opportunités d'action en soutien au renforcement du secteur

- Les agences gouvernementales en charge de soutenir le développement des PME disposent déjà d'une expérience de collaboration avec un certain nombre de PTF. De futurs projets avec ces agences pourraient inclure un volet de placement des migrants de retour au sein des PME en croissance.
- Les entreprises bénéficiant d'investissements étrangers grâce à la plateforme mise en place avec le soutien de l'ONUDI sont susceptibles de connaître une croissance favorable au cours et être amenées à recruter. Des partenariats avec ces entreprises pourraient également être envisagés.

¹ 280 profils sont déjà enregistrés sur la plateforme, et 50 opportunités d'investissement ont été validées via ce média.

4.4. SOCIÉTÉ CIVILE ET MIGRANTS VULNÉRABLES

4.4.2. ÉTAT DES LIEUX DE L'ASSISTANCE APPOURTEE AUX MIGRANTS DE RETOUR VULNÉRABLES

Les migrants de retour au Cameroun – comme ailleurs dans la sous-région – font face à une diversité de difficultés nécessitant une prise en charge intégrée qui couvre l'ensemble de leurs vulnérabilités. L'expérience de l'IC UE-OIM a permis d'identifier un certain nombre de facteurs à prendre en compte afin de s'assurer de la réussite de la réintégration socioéconomique des migrants de retour, y compris :

- Les traumatismes liés aux violences et aux abus sur le parcours de migration ;
- Le sentiment d'échec après un retour au pays qui peut rendre plus difficile le démarrage d'une activité économique au moment du retour ;
- Des situations d'endettement ;
- La stigmatisation et le rejet dans la communauté d'origine.

L'accompagnement psychosocial a fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre de l'IC UE-OIM au Cameroun, avec à la fois des partenariats avec des centres spécialisés (Trauma Center), une prise en charge par un psychologue de l'OIM, et un suivi psychosocial réalisé par les équipes du MINAS sur le terrain.

Cependant, la question de la pérennité de ce type de soutien se pose alors que le partenariat avec le Trauma Center n'a pas été mis à jour pour 2022 et que le MINAS déclare ne plus être en mesure d'effectuer autant d'activités depuis la fin de la collaboration avec l'OIM. Pourtant, plusieurs organisations sont en mesure de contribuer à un accompagnement holistique des migrants de retour, y compris les équipes du MINAS, des OSC nationales et des ONG internationales.

4.4.3. PARTENARIATS POSSIBLES EN VUE DE LA REINTEGRATION DES MIGRANTS DE RETOUR VULNÉRABLES

Les partenariats suivants pourraient être reconduits afin de s'assurer d'une prise en charge holistique des migrants :

- Le Trauma Center a été le partenaire de l'OIM en 2020 et dans une moindre mesure en 2021. Le centre est en croissance grâce à un travail avec plusieurs bailleurs et était en discussion avec l'OIM en 2022 pour continuer de prendre en charge une partie des migrants de retour. Il représente un partenaire de choix pour le traitement des traumatismes les plus lourds.
- L'OSC PAARDIC a confirmé une expertise tant sur les questions de développement économique que sur les questions migratoires et pourrait être impliquée dans des modèles d'approche intégrée impliquant plusieurs secteurs d'intervention et une meilleure coordination des acteurs sur le terrain.
- L'OSC Projet Intégré pour la Promotion de l'Auto-Développement (PIPAD) a déjà travaillé avec l'OIM sur des activités de sensibilisation à la migration et pourrait représenter un partenaire pertinent dans le cas d'une composante locale de **communications stratégiques** pour contribuer à l'intégration des migrants de retour dans des municipalités clefs.
- Plusieurs autres OSC fondées par d'anciens migrants ont participé à des activités de sensibilisation et pourraient être impliquées dans **l'accompagnement des migrants de retour par leurs pairs**, comme l'Organisation pour l'Eveil des jeunes sur la migration irrégulière et la traite des personnes (OEMIT) ou l'Association des Rapatriés et de Lutte contre l'Emigration Clandestine au Cameroun (ARECC).

En complément de ces partenaires déjà mobilisés par le passé, d'autres ONG internationales ont récemment pris contact avec le MINREX afin d'échanger sur la possibilité de proposer un accompagnement dans la réintégration des migrants de retour. En effet, le CICR (avec les Croix-Rouge camerounaise et italienne), sont en train de finaliser une étude sur les points de passage des migrants avec un volet « réintégration »¹.

Tableau 10 : Structures avec lesquelles la mise en œuvre de mécanismes de référencement est envisageable en vue de la réintégration de migrants de retour

Organisation	PTF/bailleurs	Axes d'intervention	Zones géographiques
PIPAD (FP#23)	République Italienne	Communication stratégique	Douala
Trauma Center (FP#24)	GIZ, Peuple du Monde, Université Protestante d'Afrique Centrale, OIM	Appui psychosocial	Douala / Yaoundé
PAARDIC	OIM, FAO	Suivi, évaluation et coordination	Douala / Yaoundé
CICR	N/A	Approches intégrées d'accompagnement des personnes vulnérables	Douala / Yaoundé
OEMIT	OIM	Sensibilisation et accompagnement	Douala / Yaoundé
ARECC	OIM	Sensibilisation et accompagnement	Douala

4.4.4. AUTRES ACTEURS CLES INTERVENANT EN FAVEUR DE L'INTEGRATION SOCIO-ECONOMIQUE DES PERSONNES VULNERABLES

La Banque mondiale met actuellement en œuvre un projet à grande échelle de filets sociaux qui inclut des transferts monétaires ainsi que des emplois temporaires pour les profils les plus vulnérables. Le projet mise en œuvre de 2018 à 2022 vient d'être renouvelé jusqu'en 2028 sous le nom « *Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project* » et vise jusqu'à 200 000 moins de 35 ans en milieu urbain. Comme beaucoup de projets au Cameroun, les objectifs semblent mettre l'accent sur la formation en continu afin de lutter contre le sous-emploi, et promouvoir les emplois décents ainsi que l'entrepreneuriat. Ce type de soutien proposé par la Banque mondiale présente un double intérêt pour les migrants de retour : proposer une source initiale de revenus tout en contribuant au développement des compétences pour leur employabilité future.

Tableau 11: Autres acteurs clés intervenant en faveur de l'intégration socio-économique des personnes vulnérables

Structure	Projet	Zones géographiques	Statut des projets
Banque mondiale	<i>Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project</i>	Tout le pays	En cours

Opportunités d'action à court terme

- Les partenariats existants avec des structures spécialisées comme le Trauma Center pourraient être pérennisés.

Opportunités d'action à moyen terme

- Une coordination ou un partenariat avec le CICR pourrait permettre de capitaliser sur des bonnes pratiques internationales d'approches intégrées. Une composante de localisation de l'aide pourrait être envisagée pour transférer des compétences aux OSC comme le PAARDIC.
- Les futurs partenariats pourraient envisager l'implication des organisations de migrants de retour non seulement dans des activités de sensibilisation mais aussi pour l'accompagnement de leurs pairs dans leur réinsertion communautaire.
- Un travail de communication stratégique auprès des communautés accueillant des migrants de retour pourrait être mené afin de lutter contre les dynamiques de stigmatisation et de rejet qui constituent des obstacles à une réintégration réussie.

ⁱ <https://www.facebook.com/OIMCameroun/>

ⁱⁱ Dubet, 2017, « La frustration relative se déploie quand la croissance faible ou négative creuse l'écart entre les aspirations et les possibilités de les satisfaire » ; OIM, 2018, Cartographie Communautaire des zones de retour en Afrique de l'Ouest et du Centre, Rapport pays – Cameroun

ⁱⁱⁱ OIM 2018, Cartographie Communautaire des zones de retour en Afrique de l'Ouest et du Centre, Rapport pays – Cameroun

^{iv} <https://www.unhcr.org/fr/cameroun.html?query=Cameroun>

^v Altai Consulting, 2021, Rapport final Cameroun, Mécanisme de suivi & apprentissage tierce partie (TPML) du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

^{vi} Altai Consulting, 2021, Rapport final Cameroun, Mécanisme de suivi & apprentissage tierce partie (TPML) du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

^{vii} Frontex, '*Illegal cross-border crossings*'; Altai Consulting, 2021, Rapport final Cameroun, Mécanisme de suivi & apprentissage tierce partie (TPML) du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

^{viii} Au cours des entretiens conduits par Altai Consulting à Yaoundé en septembre 2022, les interlocuteurs rencontrés estimaient jusqu'à 3 000 Camerounais bloqués en Libye. Le dernier rapport du DTM de l'OIM (*IOM Libya Migrant Report Round 43, July-August 2022*) estimait que 1,123 Camerounais étaient présents en Libye en août 2022.

^{ix} Site de la Banque mondiale, *GDP Growth (annual %) - Cameroun*, URL : <https://data.worldbank.org/indicator/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?locations=CM>, consulté le 12 septembre 2022

^x Banque mondiale, 2012, <https://www.worldbank.org/en/news/feature/2012/02/21/report-urges-a-rethink-of-camerouns-informal-sector-as-nation-longs-for-full-employment>

^{xi} Altai Consulting, 2021, Rapport final Cameroun, Mécanisme de suivi & apprentissage tierce partie (TPML) du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique

^{xii} Ibid.

-
- xiii Ibid.
- xiv Dubet, 2017, « La frustration relative se déploie quand la croissance faible ou négative creuse l'écart entre les aspirations et les possibilités de les satisfaire » ; OIM, 2018, Cartographie Communautaire des zones de retour en Afrique de l'Ouest et du Centre, Rapport pays – Cameroun
- xv OIM 2018, Cartographie Communautaire des zones de retour en Afrique de l'Ouest et du Centre, Rapport pays – Cameroun,
- xvi Samuel Hall, 2018, Cartographie et profil socioéconomique des communautés de retour au Cameroun, Rapport de Synthèse.
- xvii <https://www.facebook.com/OIMCameroun/>
- xviii Altai Consulting, 2021, Rapport final Cameroun, Mécanisme de suivi & apprentissage tierce partie (TPML) du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique ; confirmé lors des entretiens conduits à Yaoundé et Douala dans le cadre de la présente étude en octobre 2022.
- xix Entretiens conduits par Altai Consulting, Yaoundé, septembre 2022
- xx Altai Consulting, 2021, Rapport final Cameroun, Mécanisme de suivi & apprentissage tierce partie (TPML) du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique
- xxi Entretiens conduits par Altai Consulting, septembre/octobre 2022
- xxii Altai Consulting, 2021, Rapport final Cameroun, Mécanisme de suivi & apprentissage tierce partie (TPML) du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique
- xxiii Site de la Banque mondiale, Chômage, total (% de la population) (estimation modélisée OIT) – Cameroun, URL : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.UEM.TOTL.ZS?locations=CM>, consulté le 13 septembre 2022
- xxiv BIT, 2017, Diagnostic sur la Formalisation des Entreprises et de leurs Travailleurs au Cameroun
- xxv PNUD, 2021, *UNDP in action*, Numéro 35 (mai-août 2021)
- xxvi Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, République du Cameroun, 2003.
- xxvii <https://www.ilo.org/emppolicy/countries/cameroon/lang--fr/index.htm>
- xxviii <https://www.southsouthpoint.net/wp-content/uploads/2020/12/Modelisation-de-l-Emploi-Cameroun.pdf>
- xxix République du Cameroun, Loi sur la formation professionnelle, article 2. <https://www.ilo.org/dyn/natlex/docs/ELECTRONIC/109517/135884/F-1434340060/CMR-109517.pdf>
- xxx <https://www.refworld.org/pdfid/609e831e4.pdf>
- xxxi SIFA 2020, Analyse du marché et des secteurs du travail.
- xxxii Stratégie nationale de développement 2020-2030 : l'évaluation a commencé <https://snd30.cm/strategie-nationale-de-developpement-2020-2030-levaluation-a-commence/>
- xxxiii Entretiens conduits par Altai Consulting, Yaoundé, septembre 2022
- xxxiv Entretiens conduits par Altai Consulting, Yaoundé, septembre 2022
- xxxv Entretiens conduits par Altai Consulting, Yaoundé, septembre 2022
- xxxvi Entretiens conduits par Altai Consulting, Yaoundé, septembre 2022
- xxxvii Site officiel du FNE : <https://www.fnecm.org/index.php/fr/>
- xxxviii Entretiens conduits par Altai Consulting, Yaoundé, septembre 2022
- xxxix Altai Consulting, 2021, Rapport final Cameroun, Mécanisme de suivi & apprentissage tierce partie (TPML) du fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique
- xl MINEFOP, 2020-2021, Annuaire Statistique de la Formation Professionnelle

xii Ibid.

xiii Entretiens conduits par Altai Consulting, Yaoundé, septembre 2022

xiii Entretiens conduits par Altai Consulting, Yaoundé, septembre 2022

xiv Formation professionnelle : un centre de formation aux métiers du textile en gestation au Cameroun.
URL : <https://ecomatin.net/formation-professionnelle-un-centre-de-formation-aux-metiers-du-textile-en-gestation-au-cameroun/>

xlv SIFA, 2020, Analyse du marché et des secteurs du travail

xlvi Entretiens conduits par Altai Consulting, Yaoundé et Douala, septembre 2022

xlvii SIFA, 2020, Analyse du marché et des secteurs du travail

xlviii Entretien conduit par Altai Consulting, Douala, septembre 2022

xlix Documentation interne du BSTP partagée lors de l'entretien conduit par Altai Consulting, Douala, septembre 2022

l Entretiens conduits par Altai Consulting, septembre/octobre 2022